

Republique du Sénégal  
Ministère de la Jeunesse  
Et des sports

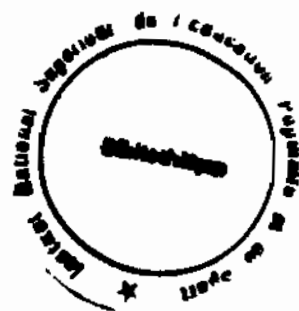
Institut National Supérieur  
De l'éducation populaire  
Et du sport

# **Memoire de maitrise Es - sciences Et techniques de l'activité Physique Et du sport ( S.T.A.P.S )**

**THIEMIE**

la pratique Féminine des Sports de Combat  
vue par les Elèves de Quatre lycées de DaKar :  
l'exemple du JUDO et de la LUTTE

**Présenté par  
Jean-Jacques Manga**



Directeur de Mémoire  
Cheikh A. Tidiane N'DOUR  
Professeur à l'ins-ps  
D.T.N DE LA LUTTE

Année universitaire 1994





# DEDICACES

Je dédie ce mémoire

A feu mon père Joseph Manga qui a été très tôt arraché à notre affection.

A ma mère Anne Marie Djikoune pour l'amour, la protection et le soutien qu'elle n'a jamais cessés de m'apporter.

A mon oncle Kambaladj qui a su de son vivant combler le vide créé par la mort de mon père, et à qui je n'ai pu assister dans ses derniers jours sur terre.

A Thomas, Edouard, Antoinette, Tharsilla, Bénédicte, Liliane, Marie-Thérèse et Henriette, mes frères et soeurs pour le réconfort moral que je trouve auprès d'eux.

A Maria-Signou Manga pour toutes ces années passées à côté d'elle à ziguinchor dans la tolérance et le respect.

A tous mes neveux et cousins que je n'ai pu couvrir d'affection ces quatre dernières années.

A Bertrand Sambou et sa Défunte épouse pour leurs exceptionnelles amitié et gentillesse.

Au Frère Paulin pour le soutien permanent.

A la Soeur Evelyne Babin et Mme Saint Germain du Canada pour leur soutien permanent tout au long de mon cursus scolaire.

A tous mes amis en particuliers Salomon Sambou, Louis P. Djihounouk, Alpha O. Diallo, Emmanuel Sambou, Cléodor W. Diabone, Patrice Manga, ceux de la G.T 2, et aux amis d'enfance de Djivente.

**Soyez tous honorés à travers ce modeste travail.**

# REMERCIEMENTS

Un mémoire ne saurait être l'oeuvre d'une seule personne. Il est le résultat d'une collaboration qui dépasse ses propres acteurs; c'est pourquoi je remercie tout particulièrement:

- Mr CHEIKH N'DOUR qui a dirigé ce travail avec rigueur, méthode et abnégation. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

- l'ensemble du corps professoral de l'INSEPS pour m'avoir fait accéder à ce modeste niveau de connaissance.

- Les Professeurs d'EPS des Lycées Lamine Guèye, Blaise Diagne, Seydou N. Tall, Seydina L. Laye, à travers les personnes de Tahib Diaham, Pape Camara, Karim et Tall pour l'aide dans la distribution du questionnaire d'enquête.

- Mme N'DIAYE pour les précieux conseils.

- Mr Bienvenu Codjo Sotinkon, Mme Aïda Diop Dia et Noma Camara pour leur gentillesse et leur disponibilité.

- Mr Maxime Diatta pour les heures passées sur la frappe de ce document et son épouse Geneviève pour sa compréhension.

- Mr Gérard et Angèle Camara de Ouakam pour leur disponibilité, leur gentillesse et leur aide.

- Mes promotionnaires pour le soutien permanent..

# SOMMAIRE

	PAGES
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I/ LE SPORT ET LES SPORTS DE COMBAT	6
1- LUTTE	10
2- JUDO	12
CHAPITRE II/ APPROCHE SOCIO-CULTURELLE	15
I/ SIGNIFICATION SOCIALE DU CORPS	16
1- REPRESENTATION DU CORPS SEXUE	17
2- CORPS, ROLE ET RANG SOCIAUX	18
II/ FEMME ET APS	20
1- FEMME ET APS	21
2- FEMME ET SPORT DE COMBAT	23
a- LUTTE FEMININE	24
b- JUDO FEMININE	26
CHAPITRE III/ METHODOLOGIE	29
1- LES SUJETS ET LA COLLECTE DES DONNEES	29
2- L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES	33
CHAPITRE IV/ ANALYSE & INTERPRETATION DES RESULTATS	37
I/ ANALYSE GLOBALE	37
II/ ANALYSE DIFFERENCIEE	39
CONCLUSION	106
BIBLIOGRAPHIE	111

# LEXIQUE

A.P.S:	Activités Physiques et Sportives
E.P.S:	Education Physique et Sportive
CONFESJES:	Conférence des Ministres de la Jeunesse et du Sport des Etats d'Expression Française
J.O:	Jeux Olympiques
L.O:	Lutte Olympique.

# INTRODUCTION

L'exercice de beaucoup d'activités humaines, chasse, guerre, politique, production de biens etc... est très souvent étroitement associé au statut du " mâle " limitant ainsi les activités de la femme au cadre si étroit du foyer. Ainsi, partout dans le monde et à toutes les époques la quasi totalité des groupes sociaux ont élaboré des idées, des théories des mythes consacrant l'infériorité de la femme par rapport à l'homme et son incapacité à assumer certaines tâches de la vie. Ces théories ont trouvé dans le passé de nombreuses légitimations théologiques, scientifiques etc...

Ainsi, Dieu et " son double laïcisé ", la Nature ont été présentés comme responsables premiers de cette situation où les genres masculin et féminin sont à la fois opposés et hiérarchisés.

Par ailleurs, à partir des considérations morphologiques et fonctionnelles, se sont développées maintes représentations mythologiques et idéologiques dont l'expression dernière est la misogynie.

D'un déterminisme biologique, la glissade vers un déterminisme psychosociologique fut aisée; et dans cette mutation, le corps restera et demeurera le principal médiateur. Ce dernier est d'abord l'élément par lequel l'on identifie l'appartenance sexuelle de la personne mais aussi le lieu d'impression et d'inscription des valeurs. La société entreprend dans l'éducation de l'individu de lui apprendre tous les comportements propres à son sexe, créant par ce fait des stéréotypes masculins et féminins tout aussi différents que l'est leur anatomie.

En somme, l'identité sexuelle, est fortement ancrée dans les constatations anatomiques, donc extérieures. D'ailleurs le " sexe d'assignation " de l'enfant n'est-il pas consacré par la déclaration d'état civil, elle-même faite dès la naissance ( ou même avant ) à partir de constats anatomiques? Dès lors renchérit Evelyne



Sullerot, " l'enfant sera amené à se sentir fille ou garçon selon le modèle que la société lui propose et lui assigne à chaque instant de son existence" .(1)

Il devient alors aisé de comprendre que par le canal de l'éducation, les individus acquièrent des représentations codées selon leur appartenance sexuelle, et adhèrent plutôt bien à ce système. Ainsi John Money dira que " dans un monde masculin, les hommes comme les femmes tiennent la supériorité du rôle de l'homme pour un fait acquis ".(1)

C'est à partir du principe de la hiérarchisation des sexes qui sera réaffirmée tout au long du processus de l'éducation que la société jette les bases de la division sexuelle du travail et de la production humaine. De la naissance à l'âge adulte l'enfant est incorporé dans des structures favorisant l'apprentissage des rôles sociaux propres à son sexe. Le discours qu'on lui tient, les jeux dans le groupe d'âge, les rites initiatiques sont autant d'éléments servant à ancrer l'identité du jeune dans une sorte de " norme sexuée ". De sexuelle, la division du travail devient sociale et s'étendra à tous les domaines de la vie humaine et même dans les APS. Aussi le sport restera-t-il longtemps l'affaire des hommes. André Monroche traduit bien cette idée quand il affirme péremptoire que " le sport a été plus ou moins confondu avec des activités réservées aux mâles: la chasse, la lutte, la guerre ".(2)

La société a développé de nombreuses théories formulées ou non, pour mieux enfoncer la femme dans l'inactivité sportive. Avec succès d'ailleurs, car la femme semble se résigner à ce sort en considérant certaines activités sportives ou des comportements comme non conformes aux stéréotypes féminins. Le témoignage de Marie-José Percec au soir de sa victoire sur 400 m aux J.O. de Barcelone, est très éloquent à ce sujet: " quand je vois l'Algérienne Boulmerka gagner le 1500 m en faisant un geste d'homme, le geste du footballeur qui vient de

(1) SULLEROT, E. , Le fait féminin, ed. du Club France Loisirs, Paris, 1978

(1) MONEY, J. , Le transexualisme et les principes d'une féminologie, " in " Le fait féminin, " Op. cit "

(2) MONROCHE, A. , Comment est né le sport féminin, " in " Sport et santé au féminin, ed. Chiron, Paris, 1982

marquer un but, j'ai honte pour l'athlétisme. Une femme, cela devrait toujours être, avant tout, la grâce ".(3)

L'image du corps présente à la fois des composantes somatiques et psychiques, conscientes et inconscientes qui déterminent le choix des expériences motrices.

Par conséquent même si les femmes ont intégré le milieu sportif aujourd'hui leur présence est plus marquée dans certaines activités comme la gymnastique, le patinage, le ski, que dans d'autres comme le football et les sports de combat.

La pratique féminine de ces dernières disciplines ( sports de combat ) nous paraît négativement perçue, même si les femmes ont gagné de nos jours leur place au stade. Cette perception serait-elle principalement liée à des paramètres morphologiques, intégrant ces sports dans la catégorie des "disciplines masculines " Natsume Miwako écrit à propos du judo, " qu'il n'y a jamais eu beaucoup de femmes à pratiquer le judo au Japon parce que celui-ci est avant tout une méthode de guerre essentiellement virile ".(1)

Nous nous proposons dans cette étude de vérifier:

- que la pratique féminine des sports de combat est négativement perçue par les élèves des lycées de Dakar;
- que cette perception varie non seulement d'un sexe à l'autre mais aussi du moyen au secondaire ( donc avec l'âge des élèves ) et est fonction par la même occasion du sport de combat considéré ( judo ou lutte ).

Cette hypothèse générale a été éclatée en sous-hypothèses devant nous permettre de mieux cerner notre étude et à partir desquelles sont construits les items ci-dessous qui constituent notre document d'enquête:

(3) PEREC, M.-J, " in " Paris Match, n° 2256 du 20 Août 1992, pp 58-59

(1) MIWAKO, N. , Le judo féminin, coll. Judo par ceinture, ed. La maison du judoka,Asnière, 1974

1- il existe une classification des sports, liée à des représentations du corps sexué ( sports masculins et sports féminins );

2 - cette classification étant, les élèves sont plus attirés par les APS qui correspondent à leurs représentations du corps sexué ;

3- les raisons qui pourraient amener un élève à pratiquer un sport de combat varient d'un sexe à l'autre;

4- il existe des facteurs dont le " contrôle " par l'enseignant pourrait aider à la pratique féminine des sports de combat. Ces facteurs sont liés aux "variables de processus"<sup>(1)</sup> (équipement, caractéristiques morphologiques, aménagement des locaux d'enseignement etc - ) et aux modifications réelles ou supposées de ces activités sur le corps féminin.

A cet effet nous tenterons d'abord de définir le sport en partant d'une analyse sociologique (définition dans laquelle nous introduirons celle des sports de combat avec un développement sur le judo et la lutte ). Ensuite nous ferons une réflexion socioculturelle sur le corps. Cette dernière analyse nous permettra dans un premier temps de déterminer la signification sociale du corps, avant d'examiner les orientations que celle-ci a pu donner au sport féminin.

Au terme de ces réflexions et de l'exploitation des résultats de notre enquête, nous devrions non seulement être en mesure de déterminer les caractéristiques induisant une telle perception des sports de combat " au féminin " mais aussi d'envisager des perspectives de développement de cette pratique chez la femme, plus particulièrement pour la lutte. Cette étude présente à ce niveau un intérêt capital au Sénégal en ce sens que la lutte constituant un formidable moyen d' éducation par le sport, il devient dès lors important de tracer les voies conduisant à cette finalité. Or si des séminaires et stages ont pu être initiés pour introduire la lutte dans les programmes d'EPS en Afrique, les orientations données à ces stages s'articulent autour de sa didactique et de sa pédagogie ( cf.: stages

---

(1) GODBOUT, P. , Polycopié d'Initiation à la recherche, Cours de 3<sup>e</sup> année, INSEPS.

initiés par la CONFEJES et de la Mission Française de la Coopération d'Abidjan 1993 et Ouagadougou 1993 ) sans qu'une enquête préalable ne soit faite sur la demande des élèves.

Nous pensons pouvoir à partir de ce modeste travail, contribuer à l'édification de ce noble objectif qu'est l'introduction des sports de combat comme la lutte et le judo dans les programmes scolaires d'EPS.

## **CHAPITRE I:**

# **LE SPORT ET LES SPORTS DE COMBAT**

Le sport, phénomène social, est un terrain où se côtoient plusieurs disciplines scientifiques. A cet effet le définir reviendrait à prendre en compte tous les points de vue développés par ces sciences.

En définissant le sport avec le Micro-Robert comme une activité physique exercée dans le sens du jeu et de l'effort, et dont la pratique suppose un entraînement méthodique et le respect de règles préétablies, on lui soustrait des paramètres sans lesquels il ne saurait être considéré comme phénomène social. C'est ainsi que d'un point de vue sociologique, le sport se définit à travers les aspects suivants:

- le sport institution;
- le sport analyseur social ( miroir de la société );
- le sport système évolutif en rapport avec les différentes transformations scientifiques et techniques.

Une institution se caractérise par son autonomie, son indépendance qui la singularise des autres structures sociales. Cette unicité de l'institution sportive serait promue par sa stabilité, ses règles et ses fonctions. A ce propos, Gora M'Bodj dira: " ... le terme sport désigne toute situation où le corps agissant est placé en situation d'affrontement codifié dont les formes compétitives sont institutionnalisées... Quand un pays joue contre un autre cela devient l'affaire des populations des deux pays, le sport possède les propriétés d'une institution".<sup>(1)</sup>

Au delà de son caractère institutionnel, le sport se présente comme un analyseur social ( miroir de la société ). La société peut ainsi paraître plus intelligible lorsqu'on l'observe à travers l'institution sportive. Les différentes organisations à l'intérieur du sport traduisent dans une large mesure la façon dont la société est structurée. Aussi Pociello disait-il: " la compétition sportive définit

---

(1) MBODJ, Gora, Thèse pour le Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Toulouse Le Mirail, Oct. ,1981, p 141

effectivement en même temps que le niveau de leurs performances individuelles, la réussite sportive globale à travers laquelle " l'opinion" et les gouvernements sont conduits pour des raisons différentes à "lire" et à apprécier périodiquement l'efficacité du système".(1) A travers cet aspect le sport traduit aussi notre imaginaire culturel et le présente au grand jour dans la confrontation et la compétition. Il véhicule par ce fait les aspirations des peuples avec les idéaux qui traduisent leur supposé "commune volonté de vie commune".

Dans sa fonction représentative, le sport d'élite doit permettre une identification à des normes, des valeurs, des personnes ( vedettes ), des régions des nations et des systèmes politiques.

La mise en communication des caractéristiques motrices et des dispositions culturelles des pratiques permet de rendre les choix et les usages socialement intelligibles.

Pour mieux appréhender les aspects précédents du sport il convient de placer ce dernier dans une perspective évolutive.

En effet le sport suit le rythme effréné des progrès scientifiques et techniques qui induisent de nouveaux modes de vie, de nouvelles visions du monde. Cette évolution se traduit par la diversité des pratiques, le perfectionnement du matériel sportif, favorisant par la même occasion l'émergence d'une nouvelle perception du corps. Cette dernière tend à unifier les anciens modèles féminins et masculins par un nouvel usage du corps indépendant de l'appartenance sexuelle.

Ainsi de profondément misogyne le sport s'ouvrira de plus en plus aux femmes. André Monroche explique ce processus par " ... l'abandon de l'approche "combative" du sport et du développement des philosophies corporelles" (2)

(1) POCIELLO, CH. , Nouvelle approche " in " Sport et Société, Ed Vigot, Paris 1984

(2) MONROCHE, A. , Comment aimer le sport féminin, " in " sport et santé au féminin, Ed Chiron, Paris 1982, p 178

Si une telle analyse est admise pour le sport d'une manière générale il n'en demeure pas moins que l'existence de diverses pratiques sportives conduit à des approches voire des définitions différentes pour chaque type de sport . Dans cette diversité Michel Bouet reconnaît "cinq grands groupes de sports":<sup>(1)</sup>

- sports de balle;
- sports athlétiques et gymniques;
- sports de nature;
- sports mécaniques;
- sports de combat.

Ces derniers se caractérisent par le fait que le corps de l'autre y représente l'élément de référence de l'effort. Contrairement aux autres pratiques, l'affrontement se traduit en prises directes sur le corps d'autrui sous la protection de l'arbitrage qui annule les coups destructeurs et les intentions de nuire. Ceci fera dire à Michel Bouet que le sport de combat est "à la charnière de la nature et de la culture à un point assez étonnant et qui marque, quel peut être le pouvoir de l'homme comme être civilisé ".<sup>(2)</sup>

En reprenant l'analyse de Michel Bouet les sports de combat se divisent en deux grandes catégories:

- ceux qui se pratiquent avec une arme;
- ceux qui ne font intervenir que les moyens naturels d'attaque et de défense du corps humain.

Dans cette dernière catégorie on note:

- les sports de combat de préhension ( prise d'un corps par un autre): lutte, judo, aïki-do... etc;
- les sports de combat de percussion ( coups frappés ): boxe, karaté... etc.

<sup>(1)</sup> BOUET, M. , Cinq grands groupes de sport, "in " Signification du sport, pp 90 - 107

<sup>(2)</sup> BOUET, M. , " Op. cit. "



Tableau synoptique des sports de combat.

Sports de combat	à mains nues	Sports de combat avec armes
sports de combat de préhension	sports de combat avec percussion	escrime
- lutte  - judo  - aïki-do  - etc	- boxe  - karaté  - taekwondo  - etc	

La richesse des interactions et l'adaptation continue auxquelles sont soumis les combattants en affrontement, font dire à Michel Bouet que "les sports de combat sont donc intégralement des sports où la personnalité reste dominante; (... ) il restitue au sport une mesure vraiment humaine".<sup>(1)</sup>

Dans l'impossibilité d'un développement sur chacun de ces sports ( ce qui nous éloignerait de notre sujet ), notre analyse se limitera aux sports de combat de préhension plus particulièrement à la lutte et au judo.

(1) BOUET, M. , " Op. cit. "

## 1- La lutte

La lutte est un combat corps à corps de deux personnes dont le but est de faire tomber l'adversaire ou de le vaincre aux points.<sup>(1)</sup> La lutte est une activité physique liée à l'homme et à son évolution. C'est ainsi que nous pouvons noter à partir des écrits l'existence de cette pratique dans l'antiquité et le moyen âge. Rajko Petrov écrit que les premiers renseignements sur la lutte remontent aux temps des Sumériens: " le poème de Gilgamesh en écritures cunéiformes, nous fait le récit de compétitions de lutte propres à cette période ".<sup>(2)</sup>

La distinction d'une lutte perpendiculaire et d'une lutte horizontale chez les Grecs de l'antiquité atteste mieux de l'enracinement de cette pratique et de l'intérêt qui lui a été porté dans le passé de l'humanité.

La première constitue la lutte debout où il fallait déséquilibrer l'adversaire ou lui faire poser un genou au sol. La seconde était la lutte à terre où il fallait plaquer son adversaire à terre jusqu'à ce qu'il s'avoue vaincu.

A Rome, des compétitions de lutte déterminaient la nomination de certains chefs d'armée et des empereurs.

Mais il convient de relever la variété de lutttes se pratiquant dans différents points du globe pour mieux saisir l'aspect historique de cette activité. Michel Bouet cite entre autres, la "lutte sèche" et la "lutte à huile" en Turquie, la lutte pélivan en Yougoslavie du Sud, le Sambo en Russie, le sumo au Japon, la lutte sénégalaise etc... Cette diversité et cette disparité de la lutte lui donnent son caractère de " sport originel " ancré dans le passé des peuples.

En effet, si la lutte trouve ses racines dans l'histoire, elle a aussi rempli différentes fonctions sociales ( préparation à la guerre, pratique initiatique etc ).

---

(1) Règlement de lutte, Ed. Fila, Lausanne, 1992

(2) RAJKO, P. , Lutte libre et lutte gréco-romaine, Ed. Fila Lausanne

Les Grecs et les Romains de l'Antiquité développèrent les aspects guerrier, sportif et sanitaire de la lutte.

La lutte était un moyen important dans la préparation des soldats romains et des gladiateurs. ( ... ) Pour forger leur santé, leur force et leur volonté maintes personnalités ont pratiqué la lutte: Socrate, Platon, Aristote, Pythagore ... etc.<sup>(1)</sup>

De nos jours la lutte sert de pont entre les traditions des preux du passé et les idéaux d'un développement harmonieux de la jeunesse.

La lutte se développera dans toutes les contrées du globe en fonction " du symbolisme, des habitudes motrices et des attentes du milieu naturel et des hommes<sup>(2)</sup> . Des compétitions internationales organisées avec les mêmes règles et le même code, consacreront la naissance de la L.O, espèce " d'espéranto " ou forme de lutte pratique où se reconnaîtraient toutes les formes de luttes du monde". Celle-ci ( L.O ) se compose de deux styles;

- la lutte gréco-romaine: style n'autorisant que les actions faites au-dessus de la ceinture et interdisant celles faites sur ou avec les membres inférieurs;

- la lutte libre: moins conventionnelle, elle autorise les actions d'attaque et de défense sur tout le corps.

Il est à noter que , le style gréco-romain ne constitue pas un héritage de la lutte pratiquée dans la Grèce antique ni dans le Moyen Age. Cette forme de lutte est européenne et fut appelée à la Révolution de 1789, " lutte française ".<sup>(3)</sup>

Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier que certains militants de la lutte, fascinés par les anciennes civilisations grecque et romaine cherchèrent à payer un

(1) RAJKO, P., Lutte libre et lutte gréco-romaine, Ed. Fila Lausanne

(2) NDOUR, C.A.T., Mémoire de maîtrise 1990 INSEPS

(3) RAJKO, P., " Op. cit "

arriéré d'un impôt de leur engouement pour l'antiquité et dénommèrent cette lutte "gréco-romaine".(4)

Ce style se développe rapidement en Europe et est présent aux 1er J.O.

Le style libre fait son entrée aux J.O de Saint Louis ( 1904 ). A partir de 1920 les deux styles figureront constamment au programme des J.O.(1)

Nous retiendrons certaines dates importantes, dans l'évolution de la lutte olympique:

1910: 1ers championnats du monde de lutte gréco-romaine à Vienne;

1912: création de la Fila ( Fédération internationale de lutte amateur, qui deviendra en 1992 Fédération internationale des lutttes associées );

1931: 1ers règlements officiels, adoptés par la Fila seulement en 1950;

1951: 1ers championnats du monde de lutte libre à Helsinki;

1961: Yokohama ( Japon ): à partir de cette année, les championnats du monde dans les styles ont lieu chaque année;

1987: 1ers championnats du monde, de lutte féminine.

## 2 - Le Judo

Tout comme la lutte, le judo est un sport de combat de préhension à la seule différence qu'au niveau de ce dernier la saisie et les contacts sont médiés par la tenue ( " judogi " )

De son origine japonaise le mot judo se compose en " ju " et en " do " signifiant respectivement " non résistance, douceur ", et " chemin, voie ". Le terme judo veut ainsi dire " la voie de la souplesse, de la " non résistance " .

(4) NDOUR, C.A.T. , " Op. cit "

(1) NDOUR, C.A.T. , " Op. cit "

La pratique actuelle du judo dans le monde a été conçue par Jigoro Kano en 1882 à partir du jiu-jitsu (" technique de la souplesse ").

Selon les écrits, trois légendes font état des origines du jiu-jitsu, les situant entre les XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.(1)

A partir de ces légendes se développèrent différentes écoles d'enseignement du jiu-jitsu.

L'histoire du judo est étroitement liée à la personne de Jigoro Kano.

Initié à cette art ( jiu-jitsu ) Kano sut faire une synthèse des meilleurs techniques et créa son dojo ( école ) qu'il dénomma Kodokan ou " école pour l'étude de la vie ". Son oeuvre visait l'élaboration d'un système d'éducation physique et de formation du caractère.

C'est dans cette optique qu'on définit au judo deux principes:

- le " seiryoko zenyo " (utilisation efficace de l'énergie );
- le " jita kyoei " ( entraide et prospérité mutuelles).

Par ailleurs le judo présente une triple valeur(2) :

- " shin " ou valeur morale ( esprit caractère );
- " ghi " valeur technique;
- " taï " valeur corporelle.

A partir des conférences faites au kodokan et ailleurs dans le monde ( Amérique, Europe ) Kano présente et définit le judo à travers la triologie: sport-morale-éducation (physique).

Plusieurs dates jalonnent l'évolution du judo. Nous souligneront ceux qui nous paraissent les plus importantes:

1894: création du conseil du Kodokan

(1) Luis R., Le Guide Marabout du Judo

(2) TOURE, N.D. , Mémoire de Maîtrise INSEPS, 1984

1930: 1er championnat de tout le Japon

1938: mort de Jigoro Kano

Création à Paris du 1er Club: le jiu-jitsu Club de France.

1947: création de FFJ ( Fédération Française de Judo )

1948: en Europe, création de l'Union Européenne de judo ( U.E.J )

1949: création de la fédération de judo de tout le Japon

1952: création de la Fédération Internationale de judo ( F.I.J ) avec pour premier Président Risei Kano fils de Jigoro Kano

1956: premier championnat du monde à Tokyo

1964: le judo est pour la première fois au programme des J.O à Tokyo

#### **Au Sénégal:**

1961: création de la F.S.J.D.A ( Fédération Sénégalaise de Judo et Disciplines Assimilées ) et de l'Union Africaine de Judo.

1964 : premier championnat d'Afrique à Dakar

Aujourd'hui les championnats d'Afrique, du monde, se poursuivent régulièrement.

## **CHAPITRE II: APPROCHE SOCIO-CULTURELLE**

Si nous admettons l'idée de Cécile Faye, selon laquelle " le développement du sport féminin est une partie intégrante du développement de la société "(1) , la présence d'un tel chapitre dans cette étude trouve toute sa justification. La vie sociale ne peut se poursuivre en dehors de la participation effective de la femme.

Cependant le rôle de la femme dans le développement de toute société n'est pas toujours le même que celui de l'homme et il varie d'une société à l'autre.

La culture activité productive de l'homme est selon Raph Linton " ... la configuration des comportements appris et de leurs résultats dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée ".(2)

Partant de ces considérations il nous paraît intéressant de poser les questions suivantes: comment celle-ci peut-elle différer d'un sexe à l'autre? Quels sont les paramètres déterminants de cette différenciation? Sont ils d'ordre naturel et donc préétablis ou le produit conceptuel de la société?

Répondre à ces questions, nécessite une analyse systématique du corps dans sa signification sociale, en ce sens qu'il est le support de toute activité d'un individu sur son milieu.

Autant l'action se produit à partir du corps, autant l'univers mental de l'individu voire d'un groupe social va se construire à partir de la manière par laquelle ce corps sera investi. A ce propos Hunt cité par Mathes dira " ... l'image du corps ne participe pas seulement du concret ou du réel, mais de la fantaisie avec des sensations et des attitudes dérivant des systèmes de valeurs propres à la société dans laquelle elle se développe ".(3)

---

(1) FAYE, C. ,Membre de Maîtrise INSEPS, 1986

(2) LINTON, R. , Fondement culturel de la personnalité, Dunod Bordas, Paris 1977

(3) HUNT, Cité par Sharon, Mathes, Image du corps et stéréotype sexuel, pp 75-88



Pour mieux appréhender la signification sociale du corps, l'examen des représentations du corps sexué et du déterminisme entre corps et rang social d'une part et corps et rôle social d'autre part, s'impose. Cette analyse nous permettra de comprendre l'attitude réticente longtemps enregistrée pour la pratique d'activités physiques par la femme.

## I / SIGNIFICATION SOCIALE DU CORPS

L'individu prend connaissance de son milieu physique et humain à partir de son corps. Anatomiquement divisé en parties avec des fonctions différentes, ce corps participe pleinement à la construction de la personne du fait qu'il constitue un des facteurs majeurs du processus d'identification et des différences individuelles induites dans la race humaine.

Cependant si la personne dans certaines sociétés est centrée sur le " moi", dans d'autres elle revêt un caractère multiple prenant en compte beaucoup d'aspects sociaux. Cette multiplicité de la personne se traduit par une signification culturelle du corps variable d'une société à l'autre, ce qui induit ses différentes utilisations.

"Les attitudes façonnées par la société exercent une influence considérable sur la manière dont un individu perçoit son corps".<sup>(1)</sup> Ainsi les comportements ont tendance à s'uniformiser dans une société et à se transmettre d'une génération à l'autre. Cependant comment cette perception du corps influence-t-elle sur la division sociale du travail ? Quels sont les rapports de l'activité physique et sportive et de cette perception sociale du corps ? Ces questions devraient trouver leurs réponses dans un examen des représentations du corps sexué, du corps dans ses rapports avec le rang et les rôles sociaux d'une personne etc -

---

(1) SHARON, M., "Op. cit."

## 1 / Représentations du corps sexué

Bien qu'exploré et connu, aux plans anatomique et physiologique, il est élaboré autour du corps sexué toute une gangue mythique dont la sexualité est le principal déterminant. C'est ainsi que ce corps est pris en charge dès le bas âge et est modelé selon les usages et le sexe de l'enfant.

Sur le plan pratique ce modelage se poursuit jusque dans la manière de coucher le nouveau-né " ... qui est différente selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille ".<sup>(1)</sup>

Il importe cependant de noter que les représentations du corps sexué sont la résultante de deux éléments essentiels: le discours et les pratiques.

Si avant l'acquisition du langage par l'enfant et jusqu'à un certain âge la pratique prend le pas sur le discours, il est clair que ce dernier n'est plus en retrait à partir de l'adolescence; il constitue un support important pour le processus d'identification et permet l'acceptation de certaines pratiques intervenant souvent à cette âge dans les sociétés africaines. Ainsi pour le garçon les termes de " virilité " de " courage ", créeront un état d'esprit apte à concevoir les rites initiatiques incontournables tels que la circoncision. Pendant ce temps la valorisation de la " grâce " et du " charme " féminins, pousseront la jeune fille vers le tatouage.<sup>(2)</sup>

En définitive, le discours et les pratiques portés sur le corps, permettront aux générations adultes d'initier chez les jeunes une identité sexuée. Mais il convient de préciser que cette différenciation culturelle induit des comportements propres à chaque sexe en même temps qu'elle consacre des rôles et des statuts sociaux différents.

---

(1) DIA, A. I., Thèse pour le Doctorat de 3<sup>e</sup> Cycle, Université, Toulouse- Le-Mirail, Oct. 1981

(2) DIA, A. I., " Op. cit "

Amadou I. Dia systématise en affirmant " l'apprentissage des rôles sociaux est lié au statut social de la personne qui est déterminé par le sexe.(3)

## 2 / Corps, rôle et rang sociaux

Par définition le rôle social serait l'influence qu'un individu exerce, dans une société, la fonction qu'il remplit dans cette société. Quant au rang social c'est la place qu'une personne occupe dans la société par droit de naissance, par sa position ou sa célébrité; c'est sa situation dans la hiérarchie sociale.

Si ces deux notions sont, ici et pour des raisons pratiques, séparément définies, nous pensons qu'elles sont liées dans des bien des cas. Ainsi dans les sociétés anciennes le statut et le rang de la personne se définissaient en fonction de ses rôles ou de ceux joués par ses aïeux.

Par ailleurs, si nous tenons pour vraie, l'affirmation de Evelyne Sullerot selon laquelle rôle et statut sociaux pourraient être définis " en terme d'actions "(1) , l'on est en droit de se demander si la structuration de ces concepts n'est pas déterminée par le corps. Il s'agirait donc de voir si la division sociale des rôles tient compte de l'image du corps et d'essayer de faire la genèse de la détermination des rôles féminins et masculins.

Les sociétés traditionnelles sont composées de groupes familiaux dans lesquels le corps sexué est fortement associé à une distinction des rôles sociaux. Or malgré leurs diversités, chaque groupe a des fonctions multiples qui ont toutes trait à la procréation , à l'éducation à la production et à la consommation.

Peter Laslett dressant une liste des rôles des femmes dans l'histoire de la famille occidentale, en relèvera cinq: (2)

(3) DIA, A.M., " Op. cit "

(1) SILLOROT, E. , Le Fait féminin, Ed. Club France Loisir, Paris 1978

(2) LASLETT, P. , Le rôle des femmes dans l'histoire de la famille occidentale, " in " Le fait féminin, " Op. cit " pp 447-465

- pourvoir aux besoins sexuels de son mari donc assurer la procréation;
- collaborer dans les entreprises de ménage en l'absence du mari;
- préparer la nourriture;
- raccommoder les vêtements;
- filer la laine à domicile.

Parmi ces cinq, Peter définit deux rôles comme " universellement conventionnels et liés à son sexe ". Il s'agit des premier et troisième cités ci-dessus. En effet en Afrique comme partout ailleurs dans le monde ces deux rôles sont attribués aux femmes. Nous pourrions lire chez Oumar Bâ, " les naoulirabé\* - mères oublient tout pour se consacrer à l'entretien de leur progéniture... Piler, filer, cuisiner en bref trimer, se priver de tout, viser le bien être de ces poussins".<sup>(1)</sup>

Mais si ces rôles sont qualifiés de féminins c'est parce que dès le bas âge la société éduque l'enfant selon son sexe.

" Après de la mère, la fille s'initie aux travaux domestiques et à son rôle de " borom-neeg " ( maîtresse de case ) tandis que le garçon va apprendre les métiers d'homme et son rôle de " borom-keur " ( maître de maison ) aux côtés du père. L'apprentissage est ainsi lié au statut social de la personne, qui est déterminé par le sexe.<sup>(2)</sup>

Les rôles joués par les hommes à la base desquels on retrouve un déterminisme social et sexuel, entraînent des usages différents du corps. Ce qui se retrouve dans les gestes de tous les jours, mais aussi dans la pratique même des A.P.S.

(1) BA, O. , Presques griffonnage ou la francophonie, p 111

(2) DIA, A. I. , " Op cit "

A ce propos Ndeye Dieynaba Touré écrit: " les jeux et les sports sont associés de façon positive au rôle masculin et de manière négative au rôle féminin ".(3)

Pour limiter la participation sportive des filles et des femmes on a souvent utilisé le principe de leur infériorité physique absolue sur les garçons et les hommes.(4)

Cependant l'histoire a montré qu'il n'en était pas toujours ainsi. L'examen du chapitre suivant nous montrera que des femmes normalement constituées peuvent fort bien exceller dans ce domaine.

## II / FEMMES ET A.P.S

Partant de la réflexion de Lucien Herr selon laquelle " on peut légitimement penser que la féminisation que nous constatons dans le domaine du sport n'est pas un phénomène soudain et exceptionnel ( ... ) ",(1) nous ne pouvons nous empêcher d'aller chercher dans l'histoire des éléments indicateurs de l'existence d'un tel processus.

Certes le passé n'a d'intérêt que pour ceux qui l'interrogent et qui savent en utiliser les enseignements... Voir comment nos usages, nos traditions, nos institutions nos pratiques sont nés, connaître les nécessités et les desseins auxquels les uns et les autres ont répondu à leur origine, les transformations qu'ils ont subies au cours des siècles, c'est la meilleure façon de savoir ce qui est, mais aussi de saisir le sens dans lequel ils évoluent.(2) Ainsi notre analyse partira de l'histoire de la femme et des A.P.S pour tenter de comprendre l'état actuel du sport

(3) TOURE, N.D. , " Op cit "

(4) HOUTSON, J., Critères physiques pour exclure les femmes des champs d' application de la loi et des activités sportives, " in " Le sport et la femme, " Op. cit "

(1) HERR, L. , Quelques indications chiffrées sur les Fédérations sportives Françaises, " in " sport et société, " Op. cit "

(2) GAL, R. , Histoire de l'éducation, P.U.F, Paris 1949, p 6



féminin en général, puis de la pratique féminine des sports de combat (judo et lutte en particulier )

## 1 / Femme et A.P.S

Beaucoup d'écrivains font état de l'existence d'une pratique physique et sportive féminine très ancienne même si celle-ci fut modeste.

Les femmes crétoises pratiquaient la course à pieds, la course de chars, l'art du saut comme en témoignent les bas reliefs de Cnossos qui datent de 1500 avant J.C et même la lutte et.... la tauromachie.<sup>(3)</sup>

Dans des cités grecques comme Sparte la pratique sportive féminine était encouragée et constituait en même temps que la formation du jeune garçon, un élément fondamental du système éducatif. Selon Plutarque cité par André Monroche " Lycurgue voulut que les filles Spartiates se fortifient en s'exerçant à la course, à la lutte, au lancer de disque et de javelot afin que les enfants qu'elle concevraient prennent de fortes racines dans des corps robustes pour pousser avec plus de vigueur et qu'elles mêmes envisagent l'enfantement sans crainte, résistent avec plus de courage et de facilité contre les douleurs.

Cette attitude des Spartiates se comprenait dès lors que l'on concevait Sparte comme cité-état où la formation du citoyen était orientée pour servir l'Etat: la femme de Sparte devait être solide et concevoir des enfants à son image pour l'Etat.

En outre , en Grèce, la pratique des activités physiques était un moyen pour l'homme de s'élever au dessus du commun des mortels pour se rapprocher des dieux. Atalante symbolise la femme-athlète et la mythologie rapporte que pour l'épouser il fallait la battre à la course pédestre où elle excellait. De telles croyances ne pouvaient que favoriser la pratique physique féminine dans la Grèce

(3) MONROCHE, A., " Op. cit "

Antique. Des femmes participaient à des fêtes sportives et les animaient. Ainsi fut-il des jeux héréens en l'honneur de la déesse Héra, protectrice des femmes.

Nous ne saurions passer sous silence les Amazones que l'histoire décrit comme les femmes les plus athlétiques et qui triomphaient des guerriers mâles. Betty Spear note à leur sujet que " de récentes fouilles conduisent à suggérer que de telles tribus de femmes aient pu réellement exister en Libye et dans certaines régions de la Grèce.(1)

A la suite de l'Antiquité, le Moyen Age constitue une période non sans importance dans l'histoire des A.P.S en général. Dans la civilisation médiévale l'Église Catholique caporalisait toute la vie politique et intellectuelle. Ainsi elle allait inviter le peuple à abandonner toutes les pratiques corporelles et à s'adonner à la méditation. Les activités physiques connurent un recul à cette époque. On comprendra aisément que dans un tel système la pratique féminine des A.P.S à de rares exceptions près fut un peu partout bloquée.

La preuve a été faite qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les nobles dames patinaient sur glace, jouaient, pratiquaient des activités comme le jeu de paume etc... Les femmes prenaient part aux concours lors des foires et des fêtes religieuses, ou des acrobates appelées filles de joie faisaient partie des troupes itinérantes de ménestrel et d'acrobatie que l'on recevait dans les châteaux et les foires.(1)

La période allant de la Renaissance ( XV<sup>e</sup> siècle ) au XIX<sup>e</sup> siècle se présente comme une époque de changement dans tous les domaines. C'est ainsi que l'on verra , sur le plan éducationnel, émerger de nouvelles idées telles que l'ouverture aux filles de secteurs de la vie jusque-là réservés aux hommes, à la faveur des réflexions d'éminents pédagogues comme Erasme, Pestalozzi, Rousseau, Froebel, Mme De Genlis...

(1) SPEAR, B. , Le mythe " in " Sport et la femme, " Op. cit " pp 15 à 28

(1)(2) SPEAR, B. , " Op. cit "

Cette dernière pensait que les filles comme les garçons avaient besoin de courir et de sauter. Elle esquissait des exercices de gymnastique spécifiques aux filles. Rousseau le plus marquant de ces pédagogues adopta des idées aussi lumineuses que la recherche des intérêts ( motivations ) de l'enfant et l'encouragement au sport et à l'exercice.

Betty Spear rapporte toujours que très tôt au XIX siècle des femmes, créèrent des écoles féminines aux États Unis, et, soucieuses de la santé de leurs pensionnaires, établirent pour elles des programmes d'activités physiques telles que la Gymnastique, la danse, l'équitation, la marche. (2)

Si pendant des siècles la femme a trouvé difficilement sa place dans les A.P.S , aujourd'hui la tendance est tout à fait autre. Cette ouverture du champ sportif aux femmes est marquée par plusieurs facteurs notamment les facteurs socio-économiques. Les journaux, les agences immobilières ou publicitaires utilisent l' image de la femme sportive pour inciter à la lecture de leur annonces et vendre ainsi leurs produits. André Monroche écrit à ce propos que " l'abandon de l'approche combative du sport, le développement des philosophies corporelles, paraissent ouvrir toutes grandes les portes des stades aux femmes.(1)

En définitive, si le sport féminin semble s'imposer aujourd'hui aux esprits les plus misogynes, la question se pose en d'autres termes. Existe-t-il des sports préférentiels pour les femmes? Dans la recherche d'une réponse à cette question, nous serons amenés à aborder notre chapitre sur les sports de combat et la femme.

## **2 - Femme et sports de combat**

Si au niveau des activités physiques on a noté une modeste présence féminine au cours de l'histoire, les sports de combat dans leur ensemble ne font exception à cette règle.

---

(1) MONROCHE, A. , " Op. cit "



Cependant d'une manière générale, le sport ouvre ses portes aux femmes. " La propagation intense et intelligente des règles d'hygiène de vie, des principes de culture physique et de vie au grand air, ont au cours de ces dernières années démontré les bienfaits corporels et moraux dont on peut bénéficier par la pratique des sports "(2) . Cette recherche de " bienfaits corporels et moraux " pourrait expliquer l'engouement des femmes pour la plupart des A.P.S d'une manière générale et des sports de combat en particulier.

En effet on note un intérêt grandissant des femmes pour ces dernières pratiques. Une enquête menée en France en 1972 sur les intérêts des adolescents et adolescentes à l'endroit des sports de combat montre que 25 % des dernières ( adolescentes ) s'intéressent à ces sports. (3) De même on peut voir que le nombre de licenciées entre 1963 et 1977 en France augmentait considérablement pour le judo ( + 11,75 % ) en quatorze ans, même si cette croissance restait faible par rapport à celle enregistrée par la gymnastique ( + 18,50 % ) et l'athlétisme ( + 17,50 % ) pour ce même intervalle de temps.(1)

Mais au-delà d'un engouement marqué pour l'ensemble des pratiques sportives par les femmes , il faut souligner que la réticence de ces dernières à l'égard des sports de combat semble être un fait établi et constant, et paraît liée à des images du corps sexué. L'examen de l'évolution du judo et de la lutte " au féminin " illustrera mieux nos propos.

### **a - La lutte féminine**

L'histoire de la lutte féminine se confondant à celle des A.P.S et de la femme, nous ne développerons pas davantage cet aspect.

En effet si dans certains pays cette pratique avait des connotations sportives, elle se faisait plus sous forme de spectacle même à des périodes

(2) ALLOUCH-GAUDILLET, E. , Les élèves filles peuvent-elles pratiquer les sports de combat ou du rugby , les élèves garçon de la danse ou de la gymnastique féminine, " in " Questions réponses sur l'EPS, pp 93-95

(1) HERR, L. , " Op. cit "

récentes de l'histoire du sport. C'est dans ce même ordre d'idée que G.allery dit: " on peut s'apercevoir que la pratique de la lutte par des femmes, existait à la fin du siècle dernier, mais seulement sous une forme spectacle. ( ... ) Mais tout ceci ne constituait pas vraiment le sport de la lutte ( sic ) ". (2)

Aussi croyons nous pouvoir réellement parler de lutte féminine à partir des années " 70 " de notre siècle, en France. Cette pratique féminine a connu ses premiers balbutiements en 1971 au club de Calonne-Ricouart ( Pas-de-Calais ) avec l'entraîneur Burmer Pierre qui en fut le promoteur. Ce début ne se fit pas sans réticences de la part des instances fédérales françaises qui ne voulurent pas délivrer de licences aux pratiquantes.

Ainsi celles-ci pratiquaient avec les garçons mais le noyau devenant plus important, P. Burmer consacra rapidement une séance par semaine uniquement aux filles et demanda très vite à la Fédération la reconnaissance de cette activité par la délivrance d'une licence. Cette sollicitation ne fut pas satisfaite pour des raisons aujourd'hui encore mal cernées, mais certainement subjectives.

Ce n'est que quatre ans plus tard (en 1975 ) que les premières licences féminines seront délivrées " ... mais seulement pour une pratique sportive au sein d'un club, la compétition étant exclue ". (1)

Aujourd'hui, bien des barrières sont tombées avec la chute des derniers bastions du genre mâle. Des programmes de lutte féminine voient le jour un peu partout dans le monde. L'Association Canadienne de lutte Amateur ( ACLA ) compte depuis 1993 plus de " 600 lutteuses de compétition ".(2) Un championnat du monde de lutte féminine est organisé régulièrement depuis 1987 ( seulement en lutte libre ). Cependant la lutte féminine n'est jusque là pas inscrite au programme des J.O..

(2) BALLERY, G. , Lutte féminine " in " Lutte Magazine Fédération Française de Lutte , n° 1, 1987, p 14

(1) BALLERY, G. , Lutte féminine " in " Lutte Magazine Fédération Française de Lutte , n° 1, 1987, p 14

(2) SCHLEIMER, J. , Lutte Canadienne, hier et aujourd'hui, " in " Revue de lutte, Mars 93 Fila Lausanne

Au Sénégal la lutte traditionnelle féminine est exceptionnelle, et dans les contrées où elle existe, elle est plus proche du spectacle que du sport ( si "on se réfère à notre définition du sport ). Ainsi les diolas du "Kasa " une compétition annuelle regroupe chaque année toute les filles des villages de cette partie de la région naturelle de la Casamance. Cette compétition se déroule à l'occasion du "humeubeul " fête du Roi qui dure six jours. En général ce sont les deux derniers jours de la fête qui sont réservées aux compétition féminines.

Que cette pratique existe déjà sur le plan traditionnel et local devrait favoriser son élargissement à d'autres régions du Sénégal et l'émergence d'une équipe nationale de lutte féminine d'avant-garde en Afrique.

#### **b / Le Judo féminin**

Faut-il dire que le judo féminin connut un sort plus heureux que la lutte féminine ? En effet si cette dernière commença à se développer vers les années " 70 ", le judo quant à lui connut ses premières pratiquantes en 1887 au Japon . Cependant cette évolution fut lente. C'est ainsi que le premier championnat du monde n'eut lieu qu'en 1980 à New-York. Mais pour arriver à ce niveau il a bien fallu suivre un certain processus. On notera à cet effet quelques dates charnières.

En Europe, on assiste à partir de 1972 à la création:

- d'une académie féminine de judo en Italie qui ouvre ses portes aux étrangères;
- d'une commission féminine de l'Union Européenne de Judo, regroupant 29 pays et à la mise sur pied d'un statut de judo féminin;
- à l'organisation pour chaque pays membre de l'U.E.J, de championnats nationaux et de tournois.

Au Sénégal, le judo fut introduit comme la plupart des sports, par les militaires français, en 1948. A cette période seules les femmes de ces derniers pratiquaient. Les sénégalaises ne s'investiront dans cette activité que vers les

années 1970. Le taux de pratiquants fut faible et centré dans les zones urbaines. Nous lirons dans ces deux tableaux l'évolution du judo féminin depuis 1978 à nos jours (voir tableau )

## Etude comparée de l'évolution du judo féminin et masculin de 1978 à 1993

Evolution du nombre de licenciés par sexe de 78 à 93

années	nombre de licenciés par sexe / par	
	hommes	femmes
1978-1979	690	65
79-80	865	63
80-81	844	70
81-82	1162	60
82-83	834	48
<b>totaux</b>	<b>4 395</b>	<b>306</b>

années	nombre de licenciés par sexe / par	
	hommes	femmes
1983-1984	739	75
84-85	856	78
85-86	960	67
86-87	697	93
87-88	1149	87
<b>totaux</b>	<b>4 401</b>	<b>400</b>
88-89	850	84
89-90	1108	90
90-91	930	87
91-92	845	99
92-93	804	134
<b>totaux</b>	<b>4 537</b>	<b>494</b>

Archives de la F.S.J.D.A)

(tiré de Judo féminin: blocages et perspectives de développement de Touré N. Dieynaba)

Nous noterons en faisant un cumul des effectifs sur des périodes de cinq ans qu'il y a une nette progression des licenciés aussi bien masculins que féminins. Cette progression serait due en premier chef à l'augmentation du nombre de dojos. Il est à signaler cependant les grands écarts entre le nombre de filles et celui des garçons. Ceci nous conduit à dire que cette discipline semble être l'apanage du mâle.

## **CHAPITRE III: METHODOLOGIE**

## I - LES SUJETS ET LA COLLECTE DES DONNEES

Les sujets ont été choisis dans certains lycées de Dakar: Lamine Guèye, Blaise Diagne, Seydou Nourou Tall, Seydina Limamou Laye. Notons que nous avons considéré dans ces établissements les élèves des C.E.M ( Collège d'Enseignement Moyen ) et ceux du second cycle ( secondaire ) sauf au lycée Seydina L. Laye de Pikine où le moyen est inexistant.

Faute de statistiques scolaires de l'année en cours, nous nous sommes fixés un échantillon que nous avons voulu large et dont l'exploitation ne nous poserait de problèmes de temps ni de moyens matériels. C'est ainsi que cette population est fixée à 300 ( trois cents ) sujets répartis équitablement dans les établissements ci-dessus cités.

Le choix de ces lycées a été fait d'une façon aléatoire sans tenir compte de certaines caractéristiques des élèves qui les fréquentent ( distribution ethnique, catégories sociales etc... ).

Pour des raisons pratiques liées au manque de moyens et de temps d'une part, et à la fiabilité de nos travaux d'autre part, notre étude ne pouvait valablement pas couvrir les écoles privées, ni le moyen ( C.E.M en dehors des lycées ).

La distribution et la collecte des questionnaires se sont effectuées comme suit:

- lycée Lamine Guèye: 71 questionnaires reçus sur 75 distribués, ainsi répartis:

* moyen 45 ( quarante cinq ):	24 ( vingt quatre ) garçons;
	21 ( vingt et une ) filles et
† secondaire 26 ( vingt six ):	16 ( seize ) garçons
	10 ( dix ) filles

- lycée Blaise Diagne: sur 75 questionnaires distribués nous n'avons enregistré aucune perte. Ceux-ci se répartissent comme suit:

- \* moyen 42 ( quarante deux ): 20 ( vingt ) garçons  
22 ( vingt deux ) filles
- \* secondaire 33(trente trois ): 15 (quinze ) garçons  
18 ( dix huit ) filles

- lycée Seydou N. Tall: sur les 75 distribués nous en avons reçu 49 (quarante neuf ) répartis comme suit:

- \* moyen 15 ( quinze ): 9 ( neuf ) garçons  
6 ( six ) filles
- \* secondaire 34 (trente quatre ): 18 ( dix huit ) garçons  
16 ( seize ) filles

- lycée Seydina L. Laye: nous avons récupéré 55 ( cinquante cinq ) questionnaires sur 75 ( soixante quinze ) distribués:

- \* secondaire 55 ( cinquante cinq ): 35 ( trente cinq ) garçons  
20 ( vingt ) filles

Ainsi nous avons collecté au total 250 ( deux cent cinquante ) questionnaires tous exploitables, sur les 300 (trois cents) que nous avons distribués.

- Moyen: 102 (cent deux )

- \* 53 ( cinquante trois ) garçons



\* 49 ( quarante neuf ) filles

- Secondaire: 148 ( cent quarante huit )

\* 84 ( quatre vingt quatre ) garçons

\* 64 ( soixante quatre ) filles

Ce qui nous fait au total: 137 ( cent trente sept ) garçons et 113 ( cent treize ) filles, tous cycles confondus. Ainsi notre taux de déperdition s'élève à 16,66 % ( soit 50 questionnaires )

Tableau de répartition des questionnaires distribués (300), récupérés(250) ou perdus (50), par lycée et par établissement.

	Lycée Lamine Guèye		Lycée Blaise Diagne		Lycée Seydou N.Tall		Lycée Seydina L.Laye		TOTAUX	
	secondaire	moyen	secondaire	moyen	secondaire	moyen	secondaire	moyen	secondaire	moyen
nombres de questionnaires distribués	30	45	33	42	35	40	75	0	173	127
nombres de questionnaires reçus	26	45	33	42	34	15	55	0	148	102
nombres de questionnaires perdus	4	0	0	0	1	25	20	0	25	25

Tableau de répartition des questionnaires récupérés par établissement, par lycée et par sexe.

	Lycée Lamine Guèye			Lycée Blaise Diagne			Lycée Seydou N.Tall			Lycée Seydina L. Laye			TOTAUX		
	moyen	second.	total	moyen	second.	total	moyen	second.	total	moyen	second.	total	moyen	second.	total
garçons	24	16	40	20	15	35	9	18	27	0	35	35	53	84	137
filles	21	10	31	22	18	40	6	16	22	0	20	20	49	64	113
totaux	45	26	71	42	33	75	15	34	49	0	55	55	102	148	250

## II - L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES

Vu notre milieu d'intervention et la nature de l'étude, nous avons préféré utiliser l'enquête sur questionnaire comme méthode de travail. Ce document comporte treize ( 13 ) questions définissant différents items, lesquels ont été sélectionnés en tenant compte de plusieurs paramètres pouvant traduire à notre avis la perception que les élèves pourraient avoir de la pratique féminine des sports de combat ( plus particulièrement le judo et la lutte ). C'est ainsi que nous avons relevé les items ci-dessous.

1- Item relatif à la différenciation sexuelle des activités physiques et sportives; à ce niveau nous avons choisi l'ensemble des APS enseignées à l'école, auxquelles nous avons ajouté deux sports de combat ( judo et lutte ) qui sont rarement utilisés comme moyen de l'E.P.S au Sénégal.

2- Item relatif à l'audience de ces différentes APS auprès des élèves: le choix de cet item se justifie par le fait que la popularité d'une activité sportive peut se traduire par l'audience que celle-ci trouve au niveau du public; or l'adhésion d'un sujet à quelque activité que ce soit, bien que fonction de déterminants matériels, socio-économiques..., dépend aussi en grande partie du système de représentation que cet individu se fait de cette activité en rapport avec sa perception de la norme sociale.

3- Items relatif à la connaissance des différents sports de combat et à l'importance qu'on leur accorde. Le simple fait de citer des sports de combat ne constitue pas pour nous un élément approprié pour conclure de l'intérêt ou non des élèves pour ces disciplines. Seule la quantification de l'importance qui leur est accordée pourrait nous conduire vers une telle conclusion, d'où la signification du second volet de cet item.

4- Item relatif au degré d'importance des différents objectifs visés dans la pratique des sports de combat par la femme. Nous avons relevé à cet effet des objectifs d'ordre:

- utilitaire: " auto-défense ", " recherche d'un beau corps et d'une bonne santé ";
- hédonique: " recherche du plaisir ";
- éducatif: " formation du caractère et de la personnalité ".

Le choix d'un tel item s'explique quand on sait que tout investissement d'un individu dans une activité quelconque, est déterminé en partie par la motivation intrinsèque du pratiquant. Or celle-ci nous dit Schazard est liée " au besoin physiologique de faire fonctionner son corps aux besoins sociaux d'affirmation de soi et au plaisir de se réaliser.(1)

5- Item lié aux facteurs à prendre en compte pour une adéquation de la pratique et de l'enseignement des sports de combat " au féminin ". Nous pensons que la détermination de ces facteurs faciliterait l'enseignement et l'adhésion des élèves à l'intervention pédagogique en ce sens que l'on arriverait à éviter certains blocages liés à la dramatisation de ces sports.

6- Item relatif aux effets supposés aux réels de la pratique féminine des sports de combat. Ici , nous avons surtout fait allusion aux transformations que ces activités pourraient provoquer sur le corps et la personnalité de la femme. En effet il se développe autour de ces sports beaucoup de préjugés que nous souhaiterions identifier dans le cadre de notre recherche.

7- Un item éclaté regroupant en lui le reste des questions, cherche à établir une comparaison des perceptions des élèves du judo et de la lutte. Cet item nous

---

(1) CHAZAUD, P. ,

conduira à une conclusion sur l'éventuelle différenciation de la perception des élèves selon le sport de combat considéré, judo ou lutte.

Ainsi composé, ce questionnaire a été construit sur le modèle de l'échelle quantitative de Lickert à cinq degrés dans sa plus grande partie ( questions de I à VIII ).

Très important	5 points
Important	4 points
Moyennement important	3 points
Peu important	2 points
Pas du tout important	1 point

Le reste du document ( questions IX à XIII ) est constitué de questions fermées permettant une bonne exploitation des données. Ce travail n'étant pas assez exhaustif nous avons essayé de chercher des informations complémentaires auprès de la population interrogée. C'est ainsi que dans beaucoup de questions nous avons prévu des rubriques intitulées " autres " ou " pourquoi ? ".

Notons enfin que ce questionnaire a été soumis à un test de validation. Nous avons choisi dix élèves du C.E.M Ameth Fall se répartissant comme suit: Quatre élèves de sixième ( 6° ), trois de cinquième ( 5° ) et trois de Quatrième (4°). Ce n'est qu'après observation de la façon dont ces élèves ont répondu aux questions que le document est passé à la frappe, considérant qu'il était compréhensible à un élève de niveau supérieur et qu'il répondait bien à nos attentes c'est à dire mesure l'objet d'étude.

Pour une meilleure exploitation des résultats au niveau des questions à échelle ( méthode Lickert ) le calcul des moyennes s'est avéré nécessaire. Pour

ce faire nous avons retenu les intervalles suivants, nous permettant de qualifier ou quantifier les variables tout en déterminant le rang de chacune d'elles:

- 1) -  $5 > \text{moyenne} > 4,5$ , variable très importante
- 2) -  $4,5 > \text{moyenne} > 3,5$ , variable importante
- 3) -  $3,5 > \text{moyenne} > 2,5$ , variable moyennement importante
- 4) -  $2,5 > \text{moyenne} > 1,5$ , variable peu importante
- 5) -  $1,5 > \text{moyenne} > 1$ , variable pas du tout importante.

Notons que l'on trouvera des variables où le maximum de réponses se situe dans un score ( par exemple 4 ) alors que sa moyenne est plus ou moins égale à un autre score ( 3 ou 4 par exemple ). Ceci s'explique par la dispersion des différentes réponses apportées à chaque question sur chaque variable. Ainsi nous avons été amené à calculer les écart-types qui, traduisent cette dispersion par rapport à la moyenne.

Pour ce qui est des questions fermées, nous avons opté pour le calcul du pourcentage des différentes variables tout en déterminant leurs rangs.

**CHAPITRE IV:  
ANALYSE ET INTERPRETATION  
DES RESULTATS**

# I - ANALYSE GLOBALE

Tableau I - A: Classification féminine des sports

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	29	11,60	75	30,00	63	25,20	27	10,80	56	22,40	2,976	1,329	4
2	8	3,20	20	8,00	58	23,20	44	17,60	120	48,00	2,008	1,148	7
3	8	3,20	29	11,00	51	20,40	59	23,60	103	41,20	2,120	1,163	6
4	1	0,40	16	6,40	29	11,60	49	19,60	155	62,00	1,636	0,946	8
5	1	0,40	8	3,20	15	6,00	36	14,40	190	70,00	1,376	0,771	9
6	2	0,80	4	1,60	3	1,20	23	9,20	218	87,20	1,196	0,611	10
7	17	6,80	51	20,40	61	24,40	66	26,40	55	22,00	2,636	1,219	5
8	27	10,80	73	29,20	62	24,80	49	19,60	39	15,60	3,000	1,242	3
9	62	24,80	70	28,00	60	24,00	32	12,80	26	10,40	3,440	1,273	1
10	15	22,00	56	22,40	56	22,40	36	14,40	47	18,80	3,144	1,406	2



Tableau I - B: Classification masculines des sports

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	41	16,40	43	17,20	60	24,00	52	20,80	54	21,60	2,860	1,371	10
2	85	34,00	78	31,20	55	22,00	8	3,20	24	9,60	3,760	1,224	5
3	91	36,40	87	34,80	38	15,20	12	4,80	22	8,80	3,852	1,215	4
4	116	46,40	70	28,00	34	13,60	8	3,20	22	8,80	4,000	1,232	3
5	196	78,40	35	14,00	5	2,00	5	2,00	9	3,60	4,616	0,910	2
6	193	77,20	44	17,60	6	2,40	3	1,20	4	1,60	4,676	0,728	1
7	56	22,40	85	34,00	69	27,60	20	8,00	20	8,00	3,548	1,155	7
8	31	12,40	84	33,60	70	28,00	37	14,80	28	11,20	3,212	1,176	8
9	25	10,00	70	28,00	71	28,40	47	18,80	37	14,80	2,996	1,208	9
10	78	31,20	72	28,80	53	21,20	20	8,00	27	10,80	3,616	1,291	6

Le premier constat à faire au niveau de la question I pour ce qui concerne l'ensemble des élèves sans distinction de sexe et de niveau d'étude, est que le handball est considéré comme le sport le plus féminin comparé aux autres. Il enregistre ainsi une moyenne 3,440 ( $\sigma = 1,273$ ) ( " moyennement féminin "). Il est secondé par le basket 3,144 ( $\sigma = 1,406$  ).

Remarquons que la lutte est classée comme la discipline la moins féminine avec une moyenne de 1,196 ( $\sigma = 0,611$  ) c'est à dire " pas du tout féminin ". Elle est juste précédée par le football: moyenne 1,376 ( $\sigma = 0,771$  ). Notons que le judo vient en sixième position 2,120 ( $\sigma = 1,103$  ).

Quand nous passons de la féminité des sports à la masculinité de ceux-ci l'ordre que nous venons de constater se reproduit dans un sens inverse. La lutte enregistre ici le meilleur score et se présente comme le plus masculin des sports proposés avec 4,67 ( $\sigma = 0,728$  ) qui lui confère un caractère " très masculin ". Elle est suivie par le football ( aussi considéré comme " très masculin " ) avec une moyenne de 4,616 ( $\sigma = 0,910$  ). La gymnastique se présente comme le moins masculin des dix (10) sports recensés 2,860 ( $\sigma = 1,371$  ) . Le handball occupe dans cette classification la neuvième place et est qualifié aussi comme moyennement masculin 2,996 ( $\sigma = 1,208$  ).

Le judo gagne ici deux places par rapport à sa " classification féminine " ( rang 4°; moyenne 3,852; écart-type 1,215 ). Ceci nous fait dire que les élèves tendent à le considérer comme un sport plutôt masculin.

En parcourant de près les données, une remarque générale peut être faite; on constate que les moyennes enregistrées par les sports classés comme les plus féminins ( handball 3,440;  $\sigma = 1,273$  - basket 3,144;  $\sigma = 1,406$  ) sont plus faibles que celles enregistrées par les sports considérés comme les plus masculins ( lutte 4,676;  $\sigma = 0,728$  - Football 4,616;  $\sigma = 0,910$  ). En outre au niveau du classement selon le caractère masculin de l'activité, la moyenne la plus faible ( correspondant

à l'appréciation "pas du tout masculin" ) n'est obtenue par aucun des dix sports de notre étude.

La moyenne 2,860 ( $\sigma=1,371$ ) obtenue par la gymnastique et qui la place au dernier rang des sports " masculins " se rapproche de la moyenne obtenue par le sport le plus féminin ( handball 3,440;  $\sigma = 1,273$  ).

Cette remarque est importante; ainsi les élèves associeraient plus un caractère masculin que féminin aux sports concernés par notre travail ( et qui sont aussi les plus pratiqués au Sénégal ). On voit qu'en tenant compte de certains facteurs tels que le sexe le niveau d'étude les mêmes remarques s'imposent. De même le classement semble uniforme d'un sexe à l'autre, d'un cycle à l'autre.

Dans cette classification nous ne pouvons nous empêcher de relever les positions des sports de combat. Ceux-ci sont considérés comme des sports masculins ( lutte 1° avec une moyenne de 4,676;  $\sigma = 0,910$  / judo 4° avec 3,852;  $\sigma = 1,215$  ). Cependant le judo est plus accepté comme sport féminin ( 6° place avec 2,120;  $\sigma = 1,163$  ) que la lutte ( 10° place avec 1,196;  $\sigma = 0,611$  ). La justification de cette dernière remarque se fera dans le traitement des questions qui suivent, plus particulièrement les questions IV, IX, X, XI, XII, XIII.

Nous pouvons déjà voir à travers ces résultats que notre première sous-hypothèse semble se vérifier. C'est à dire qu'il s'attache aux sports une classification liée à des représentations du corps sexué: nous notons aussi que certains sports sont " masculins ", d'autres " féminins ". Quelques' uns trouvent dans cette classification une position moyenne. Par ailleurs on peut dès lors voir se dégager une confirmation de notre sous-hypothèse sur la différenciation de la perception des élèves en fonction du judo ou de la lutte.

**Tableau II - A: audience des différents sports  
( capacité à mobiliser du public )**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	15	6,00	27	10,80	30	12,00	51	20,40	127	50,80	2,008	1,264	8
2	17	6,80	40	16,00	45	18,00	73	29,20	75	30,00	2,404	1,255	4
3	15	6,00	37	14,80	38	15,20	58	23,20	102	40,80	2,220	1,282	5
4	6	2,40	19	7,60	21	08,40	37	14,80	167	66,80	1,640	1,068	10
5	87	34,80	67	26,80	36	14,40	24	9,60	36	14,40	3,580	1,412	1
6	15	6,00	35	14,00	42	16,80	35	14,00	123	49,20	2,136	1,319	7
7	12	4,80	29	11,60	45	18,00	68	27,20	96	38,40	2,172	1,196	6
8	9	6,60	25	10,00	36	14,40	66	26,40	114	45,60	1,996	1,150	9
9	52	20,80	37	14,80	43	17,20	47	18,80	71	28,40	2,808	1,505	3
10	55	22,00	84	36,60	53	21,20	25	10,00	33	13,20	3,412	1,293	2

Tableau: audience des différents sports à la télévision

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	80	32,00	59	23,60	52	20,80	37	14,80	22	8,80	3,552	1,308	4
2	87	34,80	78	31,20	52	20,80	24	9,60	9	3,60	3,840	1,112	3
3	39	15,60	63	25,20	72	28,80	57	22,80	19	7,60	3,184	1,172	6
4	40	16,00	34	13,60	45	18,00	56	22,40	75	30,00	2,632	1,436	10
5	125	80,00	47	18,80	38	15,20	22	8,80	18	7,20	3,956	1,284	2
6	52	20,80	65	26,00	51	20,40	46	18,40	36	14,40	3,204	1,345	5
7	40	16,00	61	24,40	60	24,00	54	21,60	35	14,00	3,068	1,286	7
8	17	6,80	44	17,60	74	29,60	68	27,20	47	18,80	2,664	1,165	9
9	39	15,60	46	18,40	66	26,40	27	22,80	42	16,80	2,932	1,305	8
10	166	66,40	52	20,80	13	05,20	10	4,00	9	3,60	4,420	1,010	1

Ces tableaux présentent les réponses des sujets aux questions II et III relatives d'une manière générale à l'audience des différents sports. Ainsi selon les résultats, les élèves se déplaceraient plus pour assister aux manifestations de football, basket-ball, et handball que pour voir les autres sports. Le football enregistre à cet effet une moyenne de 3,580 ( $\sigma = 1,412$ ) suivi en cela par le basket et le handball dont les moyennes sont respectivement 3,412 ( $\sigma = 1,193$ ) et 2,808 ( $\sigma = 1,505$ ).

La gymnastique 8°, le volley-ball 9° et les lancers 10° ferment la marche en enregistrant respectivement des moyennes de 2,008 ( $\sigma = 1,264$ ); 1,996 ( $\sigma = 1,150$ ) et 1,640 ( $\sigma = 1,068$ ) traduisant que les élèves se déplaceraient rarement ou jamais pour assister aux manifestation de ces sports.

Le judo et la lutte occupent dans l'ordre, les 5° et 7° places avec des moyennes respectives de 2,220 ( $\sigma = 1,282$ ) et 2,136 ( $\sigma = 1,319$ ) indiquant qu'ils déplacent peu d'élèves en qualité de spectateurs.

A la lecture des résultats de ce volet de l'item, nous sommes tentés de conclure que notre sous-hypothèse est confirmée mais il nous faudrait analyser le second volet pour arriver à une conclusion moins hasardeuse.

L'examen de ce second volet traitant de l'audience de ces sports à la télévision, montre pratiquement le même aspect qu'au premier volet. Il advient ainsi que le basket 4,420 ( $\sigma = 1,010$ ), le football 3,956 ( $\sigma = 1,284$ ) les courses 3,840 ( $\sigma = 1,112$ ) sont les plus suivis ou les plus souhaités à la télévision dans l'ordre dans lequel ils sont cités. Les lancers 10° (2,632;  $\sigma = 1,436$ ), le volley 9° (2,664;  $\sigma = 1,165$ ), le handball 8° (2,932;  $\sigma = 1,305$ ) sont les moins regardés à la télévision. Le judo 6° (3,184;  $\sigma = 1,172$ ) et la lutte 5° (3,204;  $\sigma = 1,345$ ) conservent pratiquement leur classement.

Cette différence entre le fait d'assister aux manifestations des sports et celui de les suivre à la télévision nous semble liée à plusieurs facteurs:

1 - Le caractère accessible de certains sports vis-à-vis du public par rapport à d'autres ( cas du football pratiqué sur toute l'étendue du territoire national et à tout moment de l'année ). Ceci pourrait expliquer le fait que la gymnastique enregistre un bon score pour son audience à la télévision pendant qu'elle se place parmi les derniers quand il s'agit de mobiliser des spectateurs.

2 - La non uniformisation des prix des tickets pour tous les sports, ferait que l'on est plus souvent amené à aller suivre des matchs de football ( prix ticket à la portée de toutes les bourses ) que ceux du basket ( prix des tickets élevé ). Ainsi quand il s'agit de la télévision le choix est porté sur ce dernier puisqu'à ce niveau aucun problème financier majeur ne se pose pour les élèves.

3 -L'aspect spectaculaire intervient beaucoup ici et fait que lors- qu'on n'est pas en mesure de payer le ticket pour s'offrir le spectacle souhaité la télévision nous le donne gratuitement ou presque.

4 -La programmation des différents sports à la télévision constitue un facteur qui pourrait dans une certaine mesure être rattaché à la popularité du sport considéré. Il existerait une inégale répartition des " temps d'antenne " à la télévision pour les différentes activités. Ceci traduirait le fait que les élèves se déplaceraient plus pour voir le judo qu'ils ne le feraient pour la lutte. Or du fait que celle-ci est plus souvent montrée à la télévision que le judo, cela les amènerait ( plus par " obligation " que par " souhait " ) à la regarder. C'est ainsi que d'une manière générale les sports de combat figurant sur cette liste ( judo et lutte ) ne sont que moyennement attrayants pour les élèves.

Tableau: diversité des sports de combat et leur importance

SPORTS DE COMBAT CITES	n	Pourcentage %	RANG
JUDO	214	85.60	2
LUTTE	211	84.40	3
KARATE	218	87.20	1
TAEKWONDO	57	22.80	6
BOXE	187	74.80	4
KUNG-FU	62	24.80	5
AIKI-DO	17	6.80	7

n	5 %	n	4 %	n	3 %	n	2 %	n	1 %	Moyenne	Ecart-Type
76	30.40	75	30.00	61	24.40	35	14.00	3	1.20	3.744	1.072



Relevant la diversité des sports de combat sans classification aucune, ce tableau présente le niveau de connaissance de ces sports par les élèves. Ainsi le classement suivant a été établi en fonction des pourcentages obtenus par chaque sport:

- 1 - karaté cité 218 fois soit 87,20 % des élèves
- 2 - judo cité par 214 élèves ( 85,60 % )
- 3 - lutte 211 citations ( 84,40 % )
- 4 - boxe 187 citations ( 74,80 % )
- 5 - kung-fu 62 citations ( 24,80 % )
- 6 - taekwondo 57 citations ( 22,80 % )
- 7 - aïki-do 17 citations ( 6,80 )

**NB:** - Notons que l'escrime a été rarement citée: 3 fois soit 1,20 %. Par ailleurs, il est apparu dans cette " litanie " des sports de combat, le catch qui du reste ressemble à un spectacle parodiant le combat. Il est à signaler qu' il est fortement considéré comme un sport de combat et est cité par 36,80 % des élèves interrogés.

- Le tennis apparaît aussi dans cette liste avec deux ( 2 ) citations soit 0,80%. On aurait pu lire ici, une confirmation de l'idée de Parlebas<sup>(1)</sup> selon laquelle le tennis est un sport de combat.

A la lecture des résultats sur le volet " importance accordée aux sports de combat " de cette question, il apparaît que ces pratiques sont appréciées comme ayant une " grande importance ". Cette opinion est traduite par la moyenne des réponses, 3,744 avec un écart-type égal à 1,072. L'analyse des questions suivantes nous permettra de voir à quoi est liée cette importance.

(1) PARLEBAS, P. , Sociologie du sport, P.U.F, Paris 1946,

**Tableau: Importance de quelques motivations des élèves pour la pratique  
des sports de combat**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	128	51,20	81	32,40	19	07,60	14	5,60	8	3,20	4,128	1,023	2
2	77	30,80	61	24,40	67	26,80	31	12,40	14	5,60	3,624	1,197	4
3	76	30,40	59	23,60	48	19,20	46	18,40	21	8,40	3,492	1,315	5
4	107	42,80	70	28,00	44	17,60	17	6,80	12	4,80	3,972	1,143	3
5	185	74,00	48	19,20	8	3,20	5	2,00	4	1,60	4,620	0,782	1

1 - L'auto-défense

2 - Le plaisir

3 - La recherche d'un beau corps

4 - Formation du caractère

5 - La recherche d'une bonne

L'analyse des résultats recueillis sur cette question montre qu'en dehors de la recherche d'une bonne santé à laquelle les élèves accordent une très grande importance ( 4,620;  $\sqrt{V} = 0,782$  ), les autres motifs se situent dans la frange " grande importance ". C'est ainsi que l'on verra qu'après la santé, " l'auto-défense " ( 4,228;  $\sqrt{V} = 1,023$  ), la formation du caractère et de la personnalité " ( 3,972;  $\sqrt{V} = 1,143$  ) prennent le pas sur la recherche d'un beau corps et celle du plaisir dont les moyennes respectives sont 3,492 (  $\sqrt{V} = 1,315$  ) et 3,624 (  $\sqrt{V} = 1,197$  ). Cette observation mettant en exergue l'importance de l'auto-défense dans la motivation pour la pratique des sports de combat, confirme les propos de J.P. Cément selon lesquels la spécificité des sports de combat renvoie à leur utilité sociale.<sup>(1)</sup> C'est ainsi que toutes les raisons liées au caractère utilitaire de ces sports.

Remarquons que dans la rubrique " autres " il est apparu une raison que nous n'avions pas considérée parmi celles recensées. C'est la compétition comme fin et moyen, que nous avons jugée comme évidente dans la pratique d'un sport ( fait qui du reste, justifie qu'on l'ait omise ). Beaucoup d'élèves, 87 sur 250 ( soit 34,80 % l'ont relevée en la qualifiant comme " très importante ".

---

(1) CLEMENT, J.-P., " in ' sport et société

**Tableau: importance de différents facteurs dans l'enseignement et la pratique des Sorts de Com. it chez la femme**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	91	36,40	76	30,40	56	22,40	26	10,40	1	0,40	3,920	1,016	3
2	110	44,00	77	30,80	25	10,00	27	10,80	11	4,40	3,992	1,169	2
3	57	28,80	28	11,20	39	15,60	55	22,00	71	28,40	2,780	1,526	5
4	44	17,60	42	16,80	37	14,80	53	21,20	74	29,60	2,716	1,478	6
5	113	45,20	91	36,40	21	8,40	56	6,40	9	3,60	4,132	1,048	1
6	36	14,40	70	28,00	38	15,20	73	29,20	33	13,20	3,012	1,294	4

1 - Le "Physique" (force ou faiblesse du corps)

2 - La tenue

3 - La séparation des filles et des garçons en salle

4 - Le sexe des encadreurs

5 - Les difficultés techniques

6 - Les préjugés

Il ressort de l'analyse de ce tableau qu'il est important de prendre en compte dans l'enseignement et la pratique d'un sport de combat chez la femme, le degré de difficulté des différentes techniques, la tenue des combattantes et leurs caractéristiques physiques. Ces trois facteurs totalisent respectivement des moyennes de 4,132 ( $\sigma = 1,048$ ); 3,992 ( $\sigma = 1,169$ ); 3,920 ( $\sigma = 1,016$ ) correspondant dans l'échelle de Lickert au score " important ".

Les trois autres facteurs ( " les préjugés sociaux ", " la séparation des filles et des garçons en salle ", et " le sexe des encadrateurs " ), revêtent aux yeux des élèves une importance moyenne, et enregistrent respectivement des moyennes de 3,012 ( $\sigma = 1,294$ ); 2,780 ( $\sigma = 1,526$ ) et 2,716 ( $\sigma = 1,478$ ).

Ces résultats s'inscrivent dans la même optique que l'idée de Natsume Miwako sur le judo féminin, pour qui cette discipline ne saurait convenir aux femmes, " si elle est enseignée ou pratiquée sans tenir aucun compte des caractéristiques particulières de la morphologie féminine et des difficultés de l'entraînement.(1)

Nous dirons en définitive que ces considérations semblent fortement liées aux représentations du corps sexué, ce qui explique l'importance accordée ici à la tenue des combattantes. Codou Sissoko résumera cette idée en écrivant: " au Sénégal nous avons constaté que la pratique des APS n'est pas particulièrement encouragée chez la femme. Elle est sous l'emprise de tabous; entre autre le rejet de la tenue serrée, le refus de la mixité, l'obligation faite à la femme de se consacrer davantage au foyer ".(2)

En outre de tels résultats montrent que la prise en compte des "variables de processus et de" contexte peut contribuer à la "dédramatisation" des sports de combat.

(1) MIWAKO, N., "Op. cit "

(2) SISSOKO, C. Mémoire de Maîtrise, INSEPS, 1990.

**Tableau: importance des effets supposés ou réels des Sports de  
Combat sur la femme**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	49	19,60	46	18,40	45	18,00	54	21,60	56	22,40	2,912	1,439	3
2	25	10,00	39	15,60	44	17,60	51	20,40	91	36,40	2,424	1,372	4
3	47	18,80	94	37,60	47	18,80	42	16,80	20	8,00	3,424	1,198	2
4	108	43,20	106	42,40	27	10,80	9	3,60	0	0,00	4,252	0,787	1
5	16	6,40	30	12,00	57	22,80	70	28,00	77	30,80	2,352	1,211	5

- 1 - La féminité
- 2 - L'agressivité
- 3 - La discipline
- 4 - La ténacité et le courage
- 5 - La grâce

Notons cependant qu'il nous est impossible de montrer pourquoi la réponse à la rubrique " les deux " enregistre un score supérieur ( et de loin ) à celui de la lutte; ceci parce que presque aucun élève n'a apporté de justification par le biais d'une réponse au " pourquoi " annexé à cette question. On ne saurait dire que cette réponse ( " les deux " ) a été choisie plus à cause du judo que de la lutte.

En s'intéressant au " pourquoi " de la réponse " ni l'un, ni l'autre ", la presque totalité des élèves trouve que ce sont des sports dangereux pour la femme, sans autre détail plus précis.

**Tableau:** Catégories de femmes pouvant pratiquer le judo ou la lutte sur autorisation des élèves.

x	SŒUR		FILLE		EPOUSE	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
JUDO	197	53	193	57	59	78
LUTTE	34	216	30	220	10	127

A la lecture de ces résultats deux constats se dégagent:

- premièrement le judo est plus accepté pour ces catégories de personnes que la lutte. On note pour l'ensemble des trois catégories, que le "oui" est apparu

449 fois sur 637 réponses d'où un pourcentage de 70,48% pour le judo contre "74 oui" sur 637 réponses ( soit 11,61 % ) pour la lutte;

- les soeurs et les filles seraient plus admises à pratiquer le judo ( ou même la lutte ) que les épouses. On enregistre alors les résultats suivants:

- soeur: 197 " oui " et 53 " non "                      - soeur : 34 " oui " et 216 " non "

**- judo** - fille : 193 " oui " et 57 " non " **- lutte** - fille: 30 " oui " et 210 " non "

- épouse: 59 " oui " et 78 " non "                      - épouse: 10 " oui " et 127 " non "

Remarque: ces observations ayant été faites dans le sens horizontal du tableau ( cumul des différentes réponses positives par sport et pour toutes les catégories ), un même travail dans le sens vertical ( cumul des " oui " d'une part et des " non " d'autres part, par catégorie et pour toutes les deux disciplines ) nous conduirait à dire que le judo et la lutte ne semblent pas acceptés pour ces catégories de femmes ( soeur: 231 " oui " contre 269 " non " / fille: 223 " oui " et 277 " non " / épouse: 69 " oui " et 205 " non " ) d'où au total 523 " oui " ( 41,05 % ) et 751 " non " soit 58,84 %.



Tableau: Age limite pour la pratique féminine du judo et de la lutte

Age x	12-14 ans		30 ans		40 ans		50 ans		toute la vie		autres	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Judo	49	19,60	111	44,40	38	15,20	13	5,20	24	9,60	15	6,00
Lutte	88	35,20	73	29,20	15	6,00	2	0,80	7	2,80	65	26,00

Le constat que l'on peut faire sur ce tableau est que pour 44,40 % des élèves interrogés " 30 ans " apparaissent comme l'âge limite de la pratique du judo par la femme, tandis que pour la lutte l'âge maximum le plus conseillé se situerait entre 12-14 ans ( soit à l'adolescence ) selon 35,2 % des élèves.

Pour le judo les raisons avancées ont trait au mariage et aux occupations familiales auxquelles la femme doit se soumettre à cet âge ( 30 ans ). Pour la lutte tous les sujets pensent que c'est une activité trop dure pour le sexe dit " faible " et qu'elle ne doit être pratiquée après l'adolescence parce que présentant des risques de troubles physiologiques ( sans détails précis ). Ceci expliquerait aussi le pourcentage enregistré au niveau de la rubrique " autres " où la presque totalité des 26 % des élèves ayant opté pour cette réponse, déclare d'une manière solennelle que la femme ne doit en aucune façon s'adonner à une telle pratique.

## II - ANALYSE DIFFERENCIEE ( CATEGORISATION PAR SEXE ET PAR AGE )

Tableau A: Classification "féminine" des sports par les filles

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	17	15,40	46	40,70	26	23,00	10	8,84	14	12,38	3,371	1,206	3
2	4	3,53	12	10,61	28	24,77	27	23,89	42	37,16	2,194	1,151	7
3	4	3,53	16	14,15	24	21,23	35	30,97	34	30,08	2,300	1,143	6
4	1	0,88	8	7,07	15	13,27	22	19,46	67	59,29	1,7,7	1,001	8
5	0	0,00	5	4,42	5	4,42	20	17,69	83	73,45	1,398	0,770	9
6	0	0,00	0	0,00	2	1,76	15	13,27	96	84,95	1,173	0,418	10
7	10	8,84	33	29,20	25	22,12	31	27,43	14	12,38	2,946	1,880	5
8	13	11,50	40	45,39	27	23,89	21	18,58	12	10,61	3,185	1,179	4
9	39	34,51	34	30,08	19	16,81	15	13,27	6	5,30	3,752	1,208	1
10	36	31,85	28	24,77	27	23,89	12	10,61	10	8,84	3,601	1272,000	2

1 - Gymnastique

2 - Courses

3 - Judo

4 - Lancers

5 - Football

6 - Lutte

7 - Sport

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

10 - Basket-ball

Tableau B: Classification féminine des sports par les garçons

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	13	9,48	29	21,16	39	28,46	15	10,94	21	29,92	2,693	1,343	4
2	4	2,91	9	6,56	30	21,89	16	11,67	78	56,93	1,868	1,138	6
3	1	0,72	13	9,48	21	15,32	26	18,97	76	55,47	1,810	1,057	7
4	0	0,00	7	5,10	14	10,21	28	20,40	88	64,23	1,562	0,870	8
5	1	0,72	3	2,18	10	7,29	17	12,40	106	77,37	1,364	0,772	9
6	2	1,45	3	2,18	3	2,18	2	5,83	121	88,32	1,226	0,724	10
7	7	5,10	18	13,13	36	26,27	35	25,54	41	29,22	2,379	1,184	5
8	14	10,21	33	24,08	35	25,54	28	20,40	27	19,70	2,846	1,272	2
9	23	16,78	36	26,27	39	28,49	17	12,40	22	16,05	3,153	1,295	1
10	19	13,86	28	20,43	30	21,89	20	14,59	40	29,19	2,751	1,418	3

1 - Gymnastique

2 - Courses

3 - Judo

4 - Lancers

5 - Football

6 - Lutte

7 - Saut

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

10 - Basket-ball

Tableau C: Classification féminine des sports au niveau du secondaire

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart- type	Rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	21	14.10	11	19.05	35	23.64	10	11.81	33	22.29	3.010	1.201	4
2	4	2.70	11	7.43	31	22.29	27	18.24	73	49.32	1.938	1.110	7
3	3	2.02	13	10.13	14	16.21	35	26.35	67	45.27	1.972	1.096	6
4	1	0.67	6	4.05	15	10.13	31	20.94	95	64.18	1.560	0.879	8
5	1	0.67	3	2.02	12	8.10	20	13.51	112	75.67	1.365	0.775	9
6	1	0.67	1	0.67	3	2.02	6	5.40	135	91.21	1.141	0.532	10
7	12	8.10	29	19.59	37	25.00	33	22.29	37	25.00	2.655	1.268	5
8	11	14.86	19	26.35	31	22.29	30	20.27	14	16.21	3.010	1.307	3
9	46	31.08	40	27.02	33	22.29	13	8.78	16	10.81	3.587	1.299	1
10	41	27.70	19	19.59	22	14.86	11	14.86	34	22.97	3.141	1.533	2

1 - Gymnastique

2 - Courses

3 - Judo

4 - Lancers

5 - Football

6 - Lutte

7 - Saut

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

10 - Basket-ball

Tableau D: Classification féminine des sports au niveau du moyen

x	n	5	n	4	n	3	n	2	n	1	Moyenne	Ecart-type	Rg.
I	8	3.20	32	12.60	26	11.20	11	4.40	25	9.20	2.933	1.276	4
2	4	1.60	9	3.60	25	10.00	17	3.80	47	18.00	2.071	1.185	7
3	5	2.00	14	5.60	27	10.80	20	8.00	56	11.40	2.357	1.223	6
4	0	0	10	4.00	14	5.60	18	7.20	60	24.00	1.745	1.025	8
5	0	0	5	2.00	3	1.20	16	6.40	78	31.20	1.362	0.764	9
6	1	0.40	3	1.20	0	0	15	6.00	83	33.20	1.274	0.702	10
7	5	2.00	22	8.80	24	9.60	33	13.20	16	7.20	2.637	1.144	5
8	5	2.00	34	13.60	29	11.60	19	7.60	15	6.00	2.950	1.140	3
9	16	6.40	30	12.00	27	10.80	19	7.60	10	4.00	3.225	1.203	1
10	14	5.60	27	10.80	34	13.60	14	5.60	13	5.200	3.147	1.199	2

1 - Gymnastique

6 - Lutte

2 - Courses

7 - Saut

3 - Judo

8 - Volley-ball

4 - Lancers

9 - Hand-ball

5 - Football

10 - Basket-ball

Tableau E: Classification masculine des sports par les filles

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	20	17,69	16	14,15	28	24,77	26	23,00	23	20,35	2,858	1,368	10
2	46	40,70	36	31,85	21	18,58	2	1,76	8	7,07	3,973	1,140	4
3	44	38,93	41	36,28	16	14,15	2	1,76	10	8,84	3,946	1,181	5
4	57	50,44	37	32,74	11	9,73	0	0,00	8	7,07	4,194	1,095	3
5	92	81,41	13	11,50	3	2,65	2	1,76	3	2,65	4,672	0,835	2
6	86	76,10	22	19,46	4	3,53	1	0,88	0	0,00	4,707	0,575	1
7	16	14,15	45	39,72	36	31,85	10	8,84	6	5,30	3,486	1,014	7
8	14	12,38	40	35,39	34	30,08	15	13,27	10	8,84	3,292	1,118	8
9	10	8,84	30	26,54	42	37,16	20	17,69	11	9,73	3,070	1,086	9
10	31	27,43	34	30,08	27	23,89	13	11,50	8	7,07	3,592	1,202	6

1 - Gymnastique

2 - Course

3 - Judo

4 - Lancers

6 - Lutte

7 - Saut

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

Tableau F: Classification masculine des sports par les garçons

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	21	15,32	27	19,70	32	23,35	26	18,97	31	22,62	2,861	1,373	10
2	47	34,30	42	30,65	24	17,51	7	5,10	17	12,40	3,693	1,321	6
3	46	33,57	45	32,84	21	15,32	10	7,29	15	10,94	3,708	1,296	5
4	59	43,06	33	24,08	23	16,78	8	5,83	14	10,21	3,839	1,313	3
5	104	75,91	22	16,05	2	1,45	3	2,18	6	4,37	4,569	0,965	2
6	107	78,10	24	17,51	2	1,45	2	1,45	2	1,45	4,693	0,710	1
7	40	29,19	40	29,19	33	24,08	10	7,29	14	10,21	3,598	1,258	7
8	17	12,40	44	32,11	36	26,27	22	16,05	18	13,13	3,145	1,217	8
9	15	10,94	40	29,19	30	21,89	27	19,70	25	18,24	2,948	1,286	9
10	47	34,30	40	29,19	28	20,43	8	5,83	14	10,21	3,515	1,272	4

1 - Gymnastique

2 - Courses

3 - Judo

4 - Lancers

5 - Football

6 - Lutte

7 - Saut

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

10 - Basket-ball



Tableau G: Classification "masculine" des sports au niveau du secondaire

x	5		4		3		2		1		Ecart-type	Moyenne	Rang
	n	M	n	M	n	M	n	M					
1	28	18.91	23	15.54	32	21.62	28	17.56	37	25.00	2.844	1.441	10
2	54	36.48	41	27.70	37	25.00	5	3.37	11	7.43	3.824	1.178	5
3	61	41.21	47	31.75	22	14.86	6	4.05	12	8.10	3.939	1.203	4
4	78	52.70	33	22.29	20	13.51	4	2.70	13	6.78	4.074	1.247	3
5	116	78.37	21	14.18	4	2.70	2	1.35	5	3.37	4.628	0.879	2
6	112	75.67	26	17.56	5	3.37	2	1.35	3	2.02	4.635	0.789	1
7	38	25.67	48	32.43	39	26.35	11	7.43	12	8.10	3.601	1.178	6
8	24	16.21	46	31.08	37	25.00	23	15.54	18	12.16	3.236	1.243	8
9	17	11.48	33	22.29	46	31.08	29	19.59	23	15.54	2.945	1.223	9
10	45	30.40	42	28.37	33	22.29	11	7.43	17	11.48	3.587	1.299	7

1 - Gymnastique  
 2 - Courses  
 3 - Judo  
 4 - Lancers  
 5 - Football

6 - Lutte  
 7 - Saut  
 8 - Volley-ball  
 9 - Hand-ball  
 10 - Basket-ball

Tableau H: Classification "masculine" des sports au niveau du moyen

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart-Type	Rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	13	5,20	20	8,00	28	11,20	24	9,60	17	6,80	2,882	1,262	10
2	31	12,40	37	14,80	18	7,20	3	1,20	13	5,20	3,686	1,283	5
3	30	12,00	40	16,00	16	6,40	6	2,40	10	4,00	3,725	1,221	4
4	38	15,20	37	14,80	14	5,60	4	1,60	9	3,60	3,892	1,203	3
5	80	32,00	14	5,60	1	0,40	3	1,20	4	1,60	4,598	0,952	2
6	81	32,40	18	7,20	1	0,40	1	0,40	1	0,40	4,735	0,625	1
7	18	7,20	37	14,80	30	12,00	9	3,60	8	3,20	3,470	1,117	7
8	7	2,80	38	15,20	31	13,20	14	5,60	10	4,00	3,176	1,070	8
9	8	3,20	37	14,80	25	10,00	18	7,20	14	5,60	3,068	1,182	9
10	33	13,20	30	12,00	20	8,00	9	3,60	10	4,00	3,656	1,279	6

1 - Gymnastique

6 - Lutte

2 - Courses

7 - Saut

3 - Judo

8 - Volley-ball

4 - Lancers

9 - Hand-ball

5 - Football

10 - Basket-ball

Il apparaît à l'analyse des résultats obtenus que le handball est considéré aussi bien par les garçons que par les filles comme le sport le plus féminin avec respectivement des moyennes de 3,153 ( $\bar{V} = 1,295$ ) et 3,752 ( $\bar{V} = 1,208$ ). Cependant ces notes montrent que les garçons le qualifient comme moyennement féminin tandis que pour les filles il est féminin. Le basket est classé chez ces dernières comme sport " féminin " avec une moyenne de 3,601 ( $\bar{V} = 1,271$ ) d'où sa deuxième place après le handball alors que les garçons le classent 3° avec 2,751 ( $\bar{V} = 1,418$ ) après le volley-ball ( 2,846;  $\bar{V} = 1,272$  ). Si la gymnastique occupe la 3° place chez les filles et est considérée comme sport " moyennement féminin " ( 3,371;  $\bar{V} = 1,206$  ), chez les garçons, elle vient en 4° position ( 2,693;  $\bar{V} = 1,343$  ) après le basket dont la moyenne est de 2,751 ( $\bar{V} = 1,418$  ).

Notons qu'il existe une certaine homogénéité des réponses des garçons et des filles pour les sports que les uns et les autres considèrent comme moins féminins. Ainsi on constate le même classement pour les lancers ( 8 ° ), le football ( 9 ° ), la lutte ( 10 ° ) chez les filles comme les garçons.

Si nous considérons les bornes extrêmes ( supérieures et inférieures ) de cette hiérarchisation de la " féminité " des sports au niveau des deux sexes, il se dégage le constat suivant:

- chez les garçons, ces sports sont classés de " moyennement féminin " à " pas du tout féminin " soit de 3,153 ( $\bar{V} = 1,295$ ) à 1,226 ( $\bar{V} = 0,724$  );

- chez les filles, ils le sont de " féminin " à " pas du tout féminin " soit de 3,752 ( $\bar{V} = 1,208$ ) à 1,168 ( $\bar{V} = 0,418$  ).

Ceci semble traduire une différence de perception du caractère féminin des sports. Ainsi pour les garçons ces activités revêteraient moins un cachet féminin que pour les filles; ce qui traduirait chez ces dernières une quête de place dans le milieu sportif et plus particulièrement dans certaines activités sportives tels que le handball, le basket-ball, et la gymnastique, tandis que les garçons semblent faire des sports évoqués, l'apanage du mâle.

Si dans la classification des sports selon leur degré de féminité, nous n'avons pas relevé une seule fois la réponse " très vrai " ( qui correspond à " très féminin " ), dans leur classification selon leur caractère masculin, ce score est enregistré une ou deux fois au niveau des deux sexes:

- filles / lutte 4,707 ( $\bar{V} = 0,575$ ) et football 4,672 ( $\bar{V} = 0,835$ );

- garçons/ lutte 4,693 ( $\bar{V} = 0,710$ ) et football 4,569 ( $\bar{V} = 0,956$ ).

Notons que d'une manière générale cette classification se conforme à la première en sens inverse. Le judo et la lutte sont classés dans un sexe comme dans l'autre parmi les sports les plus masculins.

Ainsi à travers les réponses apportées semble se confirmer encore notre première hypothèse: il existe une classification sexuée des sports pratiqués à l'école. Ceci implique que ces APS sont associées à des représentations du corps sexué. Par ailleurs ces représentations sont très peu influencées par le sexe des sujets. On retrouve la même classification des sports chez les deux sexes avec quelques rares fois, des différences au niveau du rang ( cas du basket et de la gymnastique dans la classification selon le degré de féminité ).

Entre le moyen et le secondaire la classification selon le caractère féminin est la même. c'est seulement dans leur classification selon la " masculinité " que l'on note de petites différences de rang entre les sauts ( 6° avec 3,601;  $\bar{V} = 1,178$  au secondaire et 7° avec 3,470;  $\bar{V} = 1,117$  au moyen ) et le basket-ball ( 7° avec 3,587;  $\bar{V} = 1,299$  au secondaire et 6° avec 3,656;  $\bar{V} = 1,279$  au moyen ). En outre ces résultats sont en concordance avec ce qui vient d'être dit dans l'analyse selon le sexe des sujets.

**Tableau: analyse comparée de l'audience des sports chez les filles et chez les garçon..**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	11	9,73	13	11,50	22	19,46	20	17,69	47	41,59	2,300	1,362	4
2	7	6,19	11	9,73	27	23,89	29	25,66	39	34,51	2,274	1,206	6
3	6	5,30	16	14,15	13	11,50	22	19,46	56	49,55	2,061	1,284	8
4	1	0,88	8	7,07	8	07,07	13	11,50	83	73,45	1,504	0,960	10
5	18	15,92	25	22,12	23	20,35	21	18,58	26	23,00	2,893	1,397	3
6	1	0,88	11	9,73	13	11,50	19	16,81	69	61,60	1,725	1,058	9
7	4	3,53	15	13,27	22	19,46	27	23,89	45	39,82	2,168	1,189	7
8	6	5,30	18	15,92	20	17,69	27	23,89	42	37,16	2,283	1,258	5
9	30	26,54	19	16,81	25	22,12	16	14,15	23	20,35	3,150	1,470	2
10	27	23,89	40	35,39	21	18,58	13	11,50	12	10,61	3,504	1,252	1

1 - Gymnastique

6 - Lutte

2 - Courses

7 - Saut

3 - Judo

8 - Volley-ball

4 - Lancers

9 - Hand-ball

5 - Football

10 - Basket-ball

## Question II (Garçons) - Capacité des sports à mobiliser les élèves

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	4	2,91	14	10,21	8	05,83	31	22,62	80	58,39	1,766	1,122	8
2	10	7,29	30	21,89	18	13,31	43	31,38	36	26,27	2,525	1,284	3
3	9	6,56	21	15,32	25	18,24	37	27,00	45	32,84	2,357	1,259	6
4	5	3,36	10	7,29	13	09,48	24	17,51	81	59,12	1,729	1,123	10
5	69	50,36	42	30,65	13	9,48	3	2,18	10	7,29	4,145	1,149	1
6	14	10,21	24	17,51	29	21,16	17	12,40	53	38,68	2,481	1,409	5
7	8	5,83	14	10,21	23	16,78	37	27,00	55	40,14	2,145	1,217	7
8	3	2,18	7	5,10	16	11,67	39	28,46	72	52,55	1,759	0,992	9
9	22	16,05	18	13,13	18	13,13	26	18,97	53	38,68	2,489	1,499	4
10	28	20,43	46	33,37	29	21,16	12	8,75	22	16,05	3,335	1,330	2

1 - Gymnastique

2 - Courses

3 - Judo

4 - Tennis

6 - Lutte

7 - Saut

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	25	18,24	33	24,08	35	25,54	26	18,97	18	13,13	3,153	1,289	6
2	40	29,19	56	40,87	24	17,51	13	9,48	4	2,91	3,839	1,041	3
3	27	19,70	37	27,00	41	29,92	25	18,24	7	5,10	3,379	1,140	5
4	25	18,24	15	10,94	24	17,51	40	29,19	33	24,08	2,700	1,416	8
5	93	67,88	20	14,59	15	10,94	7	5,10	2	1,45	4,423	0,772	2
6	33	24,08	44	32,11	30	21,89	21	15,32	9	6,56	3,518	1,196	4
7	19	13,86	34	24,81	42	20,65	28	20,43	14	10,21	3,116	1,184	7
8	5	3,64	19	13,86	42	30,65	44	32,11	27	19,70	2,496	1,067	10
9	13	9,48	17	12,40	45	32,84	33	24,08	29	21,16	2,649	1,211	9
10	88	64,23	36	26,27	6	4,37	6	4,37	1	0,72	4,489	0,829	1

1 - Gymnastique

2 - Courses

3 - Judo

4 - Lancers

5 - Football

6 - Lutte

7 - Saut

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

10 - Basket-ball

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	54	47,78	22	19,46	17	15,04	12	10,61	8	7,07	3,902	1,296	2
2	47	41,59	22	19,46	28	24,77	11	9,73	5	4,42	3,840	1,194	3
3	12	10,61	26	23,00	38	33,62	32	28,31	5	4,42	3,070	1,053	7
4	10	8,84	16	14,15	20	17,69	25	22,12	42	37,16	2,353	1,336	10
5	37	32,74	27	23,89	23	20,35	15	13,27	11	9,73	3,566	1,322	7
6	22	10,46	20	17,69	21	18,58	25	22,12	25	22,12	2,902	1,432	8
7	21	18,58	27	23,89	23	20,35	26	23,00	16	14,15	3,097	1,330	6
8	12	10,61	25	22,12	32	28,31	24	21,23	20	17,69	3,867	1,244	9
9	36	23,00	29	25,66	21	18,58	23	20,35	14	12,38	3,265	1,343	5
10	79	69,91	19	16,81	7	6,19	4	3,53	4	3,53	4,460	1,004	1

1 - Gymnastique

6 - Lutte

2 - Courses

7 - Saut

3 - Judo

8 - Volley-ball

4 - Lancers

9 - Hand-ball

5 - Football

10 - Basket-ball



Capacité des sports à mobiliser les élèves du moyen

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart- Type	Rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	7	2.80	12	4.80	12	4.80	20	8.00	51	20.40	2.058	1.304	8
2	7	2.80	16	6.40	21	8.40	30	12.00	28	11.20	2.450	1.233	4
3	5	2.00	20	8.00	14	5.60	26	10.40	37	14.80	2.313	1.275	5
4	5	2.00	8	3.20	7	2.80	14	5.60	68	27.20	1.705	1.184	10
5	36	14.40	23	9.20	13	5.20	15	6.00	15	6.00	3.490	1.460	1
6	6	2.40	13	5.20	18	7.20	10	4.00	55	22.00	2.068	1.322	7
7	4	1.60	15	6.00	19	7.60	30	12.00	34	13.60	2.264	1.179	6
8	3	1.20	10	4.00	15	6.00	32	12.80	42	16.80	2.019	1.102	9
9	29	11.60	21	8.40	13	5.20	18	7.20	21	8.40	3.186	1.519	2
10	11	4.40	17	6.80	11	4.40	17	6.80	18	7.20	3.088	1.358	3

1 - Gymnastique

2 - Courses

3 - Judo

4 - Lancers

5 - Football

6 - Lutte

7 - Saut

8 - Volley-ball

9 - Hand-ball

10 - Basket-ball

**Tableau: analyse comparée de l'audience des sports au moyen et au  
secondaire**

Capacité des sports à mobiliser les élèves du secondaire

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart- Type	Ran
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	8	5.40	15	10.13	18	12.16	31	20.94	76	51.35	1.992	1.235	2
2	10	6.75	24	16.21	24	16.21	43	29.05	47	31.75	2.371	1.264	4
3	10	6.75	17	11.48	24	16.21	32	21.62	65	43.91	2.155	1.282	6
4	1	0.67	11	7.33	14	9.45	23	15.54	90	60.81	1.594	0.987	10
5	51	34.45	44	29.72	23	15.54	9	6.08	21	14.18	3.641	1.375	1
6	9	6.08	22	14.86	24	16.21	25	16.89	68	45.94	2.182	1.315	5
7	8	5.40	14	9.33	26	17.56	38	25.67	62	41.89	2.108	1.203	7
8	6	4.05	15	10.13	21	14.18	34	22.97	72	48.64	1.979	1.182	8
9	1	0.67	16	10.81	30	20.27	29	19.59	50	33.78	2.547	1.439	3
10	57	38.00	57	38.51	32	21.62	7	4.72	15	10.13	3.635	1.197	2

1 - Gymnastique

6 - Lutte

2 - Courses

7 - Saut

3 - Judo

8 - Volley-ball

4 - Lancers

9 - Hand-ball

5 - Football

10 - Basket-ball

**Tableau: diversité des sports de combat et leur importance au moyen et au  
secondaire**

Sports de combat cité	Secondaire			Moyen		
	n	moyenne	Rg	n	Moyenne	Rg
JUDO	133	89.86	2	81	79.41	3
LUTTE	128	86.48	3	83	81.37	1
MARATE	136	91.89	1	82	80.59	2
TAEKWONDO	39	26.35	6	18	17.64	6
BOXE	112	75.67	4	75	73.52	4
KUNG-FU	40	0.27	5	22	21.56	5
AIKIDO	11	0.07	7	6	5.88	7

	5		4		3		2		1		MOY.	ECART TYPE
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
SECONDAIRE	49	33.10	40	27.02	40	27.02	17	11.46	2	1.35	3.790	1.060
MOYEN	27	26.47	35	34.43	21	20.59	18	17.64	1	0.90	3.676	1.077

A la lecture des résultats enregistrés, le judo, la lutte, le karaté et la boxe apparaissent comme les sports de combat les plus connus des filles et des garçons. Ils sont tous cités par plus de 50 % des populations de l'un et l'autre sexe.

Le taekwondo, le kung-fu, l'aïki-do etc... sont moins connus et recueillent des pourcentages inférieurs à 35.

Les garçons considèrent que les sports de combat ont une " grande importance " ( moyenne 3,890 ) tandis que les filles les jugent " moyennement importants " ( moyenne 3,422 ).

Il n'y a pas de différence notable entre les résultats du moyen et ceux du secondaire; le classement obtenu en fonction du sexe des sujets est pratiquement identique à celui obtenu en fonction de l'âge.

**Tableau: Importance de quelques motivations pour la pratique des sports de combat étudiée en fonction du sexe et de l'âge ( moyen et secondaire ) des sujets.**

**Garçons**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	74	54,01	35	25,54	17	12,40	7	5,10	4	2,91	2,226	1,033	2
2	39	28,46	35	25,54	38	27,73	18	13,13	7	5,10	3,591	1,174	4
3	41	29,92	36	26,27	27	19,70	25	18,24	8	5,83	3,562	1,249	5
4	49	35,76	37	27,00	30	21,89	16	11,67	5	3,34	3,795	1,153	3
5	83	60,58	29	21,16	15	10,94	7	5,10	3	2,18	4,328	1,328	1

- 1 - L'auto-défense
- 2 - Le plaisir
- 3 - La recherche d'un beau corps
- 4 - Formation du caractère
- 5 - La recherche d'une bonne

## Filles

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	45	39,82	40	35,39	11	9,73	12	10,61	5	4,42	3,955	1,147	2
2	37	32,74	30	26,54	24	21,23	16	14,15	6	5,30	3,672	1,215	4
3	40	35,39	22	19,46	23	20,35	18	15,92	10	8,84	3,566	1,342	5
4	40	35,39	33	29,20	20	20,35	8	7,04	9	9,76	3,769	,226	3
5	83	73,45	24	21,23	3	2,65	3	2,65	0	0,00	4,654	0,662	1

- 1 - L'auto-défense
- 2 - Le plaisir
- 3 - La recherche d'un beau corps
- 4 - Formation du caractère
- 5 - La recherche d'une bonne

## Secondaire

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart- Type	R <sub>g</sub>
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
I	79	53.37	49	33.10	9	6.08	6	4.05	5	3.37	4.290	0.988	2
2	43	29.05	37	25.00	42	28.37	17	11.48	9	6.08	3.594	1.190	4
3	42	28.37	38	25.67	31	20.94	25	16.89	12	8.10	3.493	1.281	5
4	66	44.59	43	29.05	21	14.18	10	6.75	8	5.40	4.006	1.159	3
5	114	77.02	26	17.02	4	2.70	2	1.35	2	1.35	4.675	0.716	1

- 1 - L'auto-dérence
- 2 - Le plaisir
- 3 - La recherche d'un beau corps
- 4 - Formation du caractère
- 5 - La recherche d'une bonne

## Moyen

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart- Type	Rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	49	15.60	38	12.80	10	3.20	8	3.20	3	1.20	4.137	1.066	2
2	34	13.60	24	9.60	25	10.00	14	5.60	5	2.00	3.666	1.207	4
3	34	13.60	21	8.40	17	6.80	21	8.40	9	3.60	3.490	1.362	5
4	41	16.40	27	10.80	23	9.20	7	2.80	4	1.60	3.921	1.117	3
5	71	28.40	22	8.80	4	1.60	3	1.20	2	0.80	4.539	0.659	1

- 1 - L'auto-défense
- 2 - Le plaisir
- 3 - La recherche d'un beau corps
- 4 - Formation du caractère
- 5 - La recherche d'une bonne



Les résultats obtenus montrent que les raisons de pratiquer un sport de combat sont jugées " importantes " aussi bien par les garçons que par les filles (moyennes supérieures ou égales à 3,5 ).

Nous pouvons remarquer qu'elles sont classées dans le même ordre d'importance chez les uns et chez les autres. Ainsi la recherche d'une bonne santé est ciblée comme la plus importante des cinq raisons enregistrant chez les garçons une moyenne de 4,328 et chez les filles 4,654. L'auto-défense constitue le second motif par ordre d'importance qui pousserait les élèves vers les sports de combat: garçons 4,226 ( $\sigma = 1,033$ ) / filles 3,955 ( $\sigma = 1,147$ ). Viennent ensuite dans l'ordre:

- " la formation du caractère et de la personnalité " 3,795 ( $\sigma = 1,153$ ) chez les garçons et 3,769 ( $\sigma = 1,226$ ) chez les filles;

- " la recherche du plaisir " 3,591 ( $\sigma = 1,174$ ) pour les garçons et 3,672 ( $\sigma = 1,215$ ) chez les filles;

- " la recherche d'un beau corps " 3,562 chez les garçons et 3,566 chez les filles.

Ce résultat loin de montrer la non importance de la beauté du corps ne traduisent-ils pas une tendance à dénier aux sports de combat toute capacité à modeler un corps " beau et désirable "? Une telle façon de voir serait-elle due à la manière dont ces sports sont enseignés? L'analyse de la question suivante permettra de répondre à nos interrogations. Les résultats obtenus en tenant compte de l'âge viennent confirmer nos propos bien que la différence à laquelle l'on s'attendait entre le moyen et le secondaire ne soit pas apparue.

**Tableau: importance de différents facteurs dans l'enseignement et la pratique des sport de combat chez la femme ( étude chez garçons et filles )**

**VI ( garçons )**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	45	52,84	31	22,62	35	25,54	18	13,13	8	5,83	3,635	1,225	3
2	60	43,79	39	28,46	15	10,94	15	10,94	8	5,83	3,934	1,227	2
3	29	21,16	16	11,67	21	15,32	27	19,70	44	32,11	2,700	1,534	6
4	35	18,24	25	18,24	21	15,32	28	20,43	38	27,73	2,728	1,476	5
5	67	48,90	43	31,38	10	7,29	12	8,75	5	3,64	4,131	1,106	1
6	21	15,32	38	27,73	26	18,97	44	32,11	8	5,83	3,145	1,193	4

- 1 - Le "Physique" (force ou faiblesse du corps)
- 2 - La tenue
- 3 - La séparation des filles et des garçons en salle
- 4 - Le sexe des encadrateurs
- 5 - Les difficultés techniques
- 6 - Les préjugés

## VI Filles

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	33	29,20	39	34,51	21	18,58	18	15,92	2	1,76	3,734	1,097	3
2	50	44,24	38	33,62	10	8,84	12	10,61	3	2,65	4,061	1,091	2
3	30	26,54	14	12,38	13	11,50	28	24,77	28	24,77	2,911	1,554	5
4	19	16,81	17	15,04	16	14,15	25	22,12	36	31,85	3,628	1,476	6
5	46	40,70	49	43,36	11	9,73	4	3,53	3	2,65	4,159	0,927	1
6	20	17,69	32	28,31	12	10,61	29	25,66	20	17,69	3,026	1,398	4

- 1 - Le "Physique" (force ou faiblesse du corps)
- 2 - La tenue
- 3 - La séparation des filles et des garçons en salle
- 4 - Le sexe des encadrateurs
- 5 - Les difficultés techniques
- 6 - Les préjugés

## Moyen

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart- Type	Rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	37	14.80	31	12.20	27	10.80	7	2.80	0	0	3.960	0.948	2
2	43	17.20	36	14.40	8	3.20	10	4.00	5	2.00	4.00	1.154	2
3	22	8.80	12	4.80	24	9.60	20	8.00	24	9.60	2.882	1.450	5
4	21	8.40	14	5.60	14	5.60	20	8.00	33	13.20	2.705	1.537	6
5	49	19.60	47	18.80	8	3.20	4	1.60	0	0.00	4.323	0.781	1
6	18	7.20	35	14.00	19	7.60	21	8.40	9	3.60	3.313	1.226	4

- 1 - Le "Physique" (force ou faiblesse du corps)
- 2 - La tenue
- 3 - La séparation des filles et des garçons en salle
- 4 - Le sexe des encadreurs
- 5 - Les difficultés techniques
- 6 - Les préjugés

De l'analyse des résultats obtenus, il ressort que la prise en compte de la difficulté des différentes techniques à apprendre est " importante " pour la pratique féminine des sports de combat. Ce facteur enregistre une moyenne de 4,159 ( $\bar{V} = 0,927$ ) chez les filles et de 4,131 ( $\bar{V} = 1,106$ ) chez les garçons. La tenue et les caractéristiques morphologiques constituent aussi des éléments dont la prise en compte est importante ( respectivement 4,061;  $\bar{V} = 1,091$  et 3,734;  $\bar{V} = 1,097$  chez les filles contre 3,934;  $\bar{V} = 1,227$  et 3,635;  $\bar{V} = 1,225$  chez les garçons ). Pour ces trois facteurs la catégorisation est identique pour les deux sexes.

La différence intervient entre les facteurs " séparation des filles et des garçons en salle " et " le sexe des encadreurs ". On note chez les filles une prééminence de la première proposition; chez les garçons la seconde l'emporte:

- séparation des filles et des garçons: filles 2,911 ( $\bar{V} = 1,554$ ) / garçons 2,700 ( $\bar{V} = 1,534$ );

- sexe des encadreurs: filles 2,628 ( $\bar{V} = 1,476$ ) / garçons 2,788 ( $\bar{V} = 1,476$ ).

Ces constats semblent signifier que les facteurs liés aux qualités physiques et à l'équipement sont plus déterminants que ceux liés au corps sexué, et à une organisation sexuée de la pratique et de l'enseignement des sports de combat chez les femmes. Ceci vérifie encore une fois notre hypothèse relative aux " variables de processus ".

De nouveau on ne note aucune différence des réponses du moyen et celles du secondaire.

**Tableau: Importance des effets supposés ou réels des sports de combat sur la femme**

**VII Garçons**

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	25	18,24	29	21,16	22	16,05	30	21,89	31	22,62	2,905	1,434	3
2	12	8,75	18	13,13	24	17,51	26	18,97	57	41,60	2,284	1,350	5
3	30	21,89	52	37,95	25	18,24	19	13,86	11	8,02	3,518	1,202	2
4	59	43,06	57	41,60	15	10,94	6	4,34	0	0,00	4,235	0,812	1
5	12	8,75	18	13,13	34	24,81	33	24,08	40	29,19	2,481	1,273	4

1 - La féminité

2 - L'agressivité

3 - La discipline

4 - La ténacité et le courage

5 - La grâce

### VII Filles

x	5		4		3		2		1		moyenne	écart-type	rang
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
1	24	21,23	20	17,69	23	20,35	25	22,12	21	18,58	3,005	1,411	3
2	11	9,73	17	15,04	19	16,81	24	21,23	42	7,16	2,389	1,366	4
3	17	15,04	42	37,16	22	19,46	23	20,35	9	7,96	3,309	1,183	2
4	49	43,36	49	43,36	12	10,61	3	2,65	0	0,00	4,274	0,755	1
5	4	3,53	12	10,61	23	20,35	37	32,74	37	32,74	2,194	1,111	5

1 - La féminité

2 - L'agressivité

3 - La discipline

4 - La ténacité et le courage

5 - La grâce

## Secondaire

x	n	Σ	n	Σ	n	Σ	n	Σ	n	Σ	Moyn.	Ecart- Type	Var.
1	28	18.91	23	15.54	27	18.24	39	26.35	31	20.94	2.851	1.413	3
2	13	8.78	23	15.54	24	16.21	31	20.94	37	38.51	2.351	1.354	5
3	22	14.86	60	40.54	34	22.97	19	12.83	13	8.78	3.398	1.149	2
4	63	42.56	58	39.18	22	14.86	5	3.37	0	0	4.209	0.815	1
5	10	6.75	21	14.18	38	25.67	34	22.97	43	30.40	2.435	1.242	4

- 1 - La féminité
- 2 - L'agressivité
- 3 - La discipline
- 4 - La ténacité et le courage
- 5 - La grâce



## Moyen

x	5		4		3		2		1		Moyenne	Ecart- Type	Rang
	n	$\sum$	n	$\sum$	n	$\sum$	n	$\sum$	n	$\sum$			
1	21	21.00	41	164.00	31	71.00	11	66.00	25	100.00	3.000	1.470	3
2	12	48.00	16	64.00	20	80.00	0	0.00	54	108.00	2.529	1.591	4
3	25	100.00	34	136.00	13	46.80	23	92.00	7	28.00	3.460	1.265	2
4	45	180.00	48	192.00	5	20.00	4	16.00	0	0	4.313	0.740	1
5	6	24.00	9	36.00	19	76.00	56	224.00	32	128.00	2.225	1.153	5

- 1 - La féminité
- 2 - L'agressivité
- 3 - La discipline
- 4 - La ténacité et le courage
- 5 - La grâce

Si parmi les facteurs à prendre en compte dans la pratique féminine des sports de combat, les qualités physiques du corps féminin occupent une " grande importance ", les effets que ces activités pourraient avoir sur ce corps, semblent plus orientés vers une transformation de la personnalité de la femme. Les scores enregistrés par " la discipline " ( garçons 3,518;  $\bar{V}$  = 1,202 / filles 3,309;  $\bar{V}$  = 1,183 ) d'une part, " le courage et la ténacité " ( garçons 4,235;  $\bar{V}$  = 0,812 / filles 4,274;  $\bar{V}$  = 0,755 ) d'autre part y attestent.

" La perte de la féminité " est considérée aussi bien par les filles que les garçons, comme une conséquence " moyenne " des sports de combat sur la femme ( filles 3,008;  $\bar{V}$  = 1,411 / garçons 2,905;  $\bar{V}$  = 1,434 ).

En revanche ces derniers ( les sports de combat ) n'affectent que peu " l'agressivité ", " la grâce et la beauté féminines " vues les moyennes que chacune d'elles enregistre ( entre 2,194;  $\bar{V}$  = 1,111 et 2,481;  $\bar{V}$  = 1,273 ) pour les deux sexes. Chez les filles on note que l'idée que ces activités peuvent transformer positivement le corps de la femme, est totalement rejetée; ce qui traduit de même que les résultats le montrent un certain rapport subjectif du corps et de la pratique de ces sports (plus particulièrement de la pratique féminine ). Ce subjectivisme trouve toute sa signification dans l'assertion de David Le Breton selon laquelle " il n'existe pas plus de nature humaine que de nature du corps; seules existent des conditions corporelles tributaires de l'insertion du sujet à l'intérieur d' une société et d'un temps donné ". ( 2 )

Les mêmes remarques sont valables quand l'analyse est faite selon l'âge; les différents facteurs ont subi en effet un classement identiques au précédent.

Tableau: oui ou non à l'introduction de la lutte féminine au Sénégal

	5		4		3		2		1		MOY.	R5
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
SECONDAIRE	22	14.66	9	6.08	49	31.25	73	8.78	55	37.16	2.527	1.416
MOYEN	12	11.76	16	15.68	37	36.27	10	9.80	27	26.47	2.764	1.314

En scrutant de près les résultats obtenus, on voit que l'introduction de la lutte féminine au Sénégal laisse indifférents les filles ( 35,39 % ) et les garçons (37,57% ). En analysant les effectifs recueillis au niveau des caractéristiques de chaque réponse à la question on peut constater une tendance vers une opposition à toute introduction de cette forme d'activité au Sénégal: 34,30 % des garçons et 30,97 % des filles sont totalement en désaccord alors que 13,13 % et 14,15 % respectivement de ces mêmes sujets sont "entièrement d'accord".

Au niveau des rubriques " partiellement d'accord " et " partiellement en désaccord " les scores enregistrés sont respectivement:

- garçons 10,94 % et 8,02 %;

- filles 8,84 % et 10,61 %.

Cependant avec la dispersion des réponses ( écart-type 1,369 chez les filles et 1,390 chez les garçons ), les moyennes relevées au niveau de chaque sexe ( filles 2,646 / garçons 2,605 ) nous conduisent à conclure qu'une telle pratique au Sénégal laisserait les élèves ( tous sexes confondus ) indifférents. Ceci traduirait une perception négative d'une telle activité en ce sens que dans le dépouillement du " pourquoi " associé à cette question il ressort que la majorité considère que la " lutte n' est pas un sport qu'une femme peut pratiquer ".

L'âge des sujets ne semble avoir aucune influence dans les réponses apportées à cette question.

Tableau: quel sport de combat de combat pour la femme: judo ou lutte?

x	Garçons			Filles		
	n	moy	rang	n	moy	rang
Judo	89	64,96	1	83	73,45	1
Lutte	3	2,18	4	2	1,76	4
Les deux	12	8,75	3	4	3,53	3
Ni l'un ni l'autre	33	24,08	2	24	21,23	2

x	MOYEN			SECONDAIRE		
	n	MOYENNE	Rg	n	MOYENNE	Rg
JUDO	74	72,50	1	96	66,20	1
LUTTE	1	0,90	4	4	2,70	4
LES DEUX	11	10,70	3	5	3,33	3
NI L'UN NI L'AUTRE	16	15,60	2	41	27,77	2

x	Garçons						Filles			
	Soeur		Fille		Epoque		Soeur		Fille	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	judo	107	30	109	28	59	78	89	24	84
lutte	18	119	18	119	10	127	15	98	11	102

x	MOYEN						SECONDAIRE					
	SOEUR		FILLE		EPOUSE		SOEUR		FILLE		EPOUSE +	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
JUDO	90	12	83	19	29	24	107	41	110	38	30	54
LUTTE	13	89	11	91	4	49	21	127	19	129	6	78

Le judo semble plus bénéficier du soutien des élèves que la lutte. Ainsi 64,96 % des garçons et 73,45 % des filles pourraient encourager une femme à pratiquer le judo contre respectivement 2,18 et 1,76 % pour la lutte.

En outre ceci vient confirmer l'hypothèse selon laquelle la perception négative à l'égard de la pratique féminine des sports de combat varie en fonction du sport considéré. Ainsi le judo semble mieux admis par les élèves ( garçons comme filles ) que la lutte.

L'analyse se faisant en fonction de l'âge montre toujours que le judo est préféré et plus conseillé à la femme, que la lutte. On ne note pas de différences marquées dans les réponses du moyen et du secondaire.

Tableau: âge limite pour la pratique féminine du judo et de la lutte

AGE LIMITE	Filles				Garçons			
	judo		lutte		judo		lutte	
	n	%	n	%	n	%	n	%
12-14 ans	22	19,46	44	38,93	27	19,70	44	32,11
30 ans	55	48,67	28	24,77	56	40,87	45	32,84
40 ans	20	17,65	7	6,19	18	13,14	8	5,84
50 ans	7	6,19	1	0,88	6	4,38	1	0,73
toute la vie	5	4,42	2	1,77	19	13,87	5	3,65
autres	4	3,53	31	27,43	11	8,03	34	24,81

AGE LIMITE	MOYEN				SECONDAIRE			
	JUDO		LUTTE		JUDO		LUTTE	
	n	%	n	%	n	%	n	%
12-14 ANS	19	18,62	38	37,25	30	29,27	50	53,78
30 ANS	51	50,00	32	31,36	60	40,54	41	27,70
40 ANS	11	10,70	6	5,88	27	26,21	9	6,08
50 ANS	7	6,86	0	0,00	6	4,05	2	1,35
TOUTE LA VIE	11	10,76	2	1,96	13	10,13	3	2,02
AUTRES	5	2,94	24	23,52	12	8,10	41	27,70



Ces chiffres montrent que filles et garçons semblent s'accorder sur l'adolescence comme limite maximale à la pratique féminine de la lutte et 30 ans celle du judo:

- lutte 32,11 % des garçons et 38,93 % des filles retiennent l'adolescence contre respectivement 24,77 % et 32,84 pour 30 ans;

- judo 40,87 % des garçons et 48,67 % des filles pensent qu'une femme devrait arrêter de pratiquer le judo à 30 ans.

En outre pour une pratique féminine se poursuivant jusqu'à 50 ans, les pourcentages recueillis sont surtout faibles pour la lutte ( arrêt de la lutte à 40 ans: 6,19 % seulement des filles contre 5,83 % des garçons y sont d'accord ).

Pour la rubrique " autres " la lutte enregistre des scores non négligeables ( 27,43 % des filles et 24,91 % des garçons ). Ces élèves précisent tous comme toujours que la femme ne doit pas du tout pratiquer ce sport. Cette réponse est beaucoup moins importante pour le judo.

Analysés en tenant compte de l'âge, les résultats obtenus viennent renchéir nos conclusions ci-dessus.

Dans le dépouillement des " pourquoi " de ces deux questions, nous avons pu remarquer que les motifs avancés surtout pour ce qui est de la lutte, tournent autour de la faiblesse du corps féminin des difficultés techniques de ces sports, à leur caractère plus masculin que féminin etc- La raison la plus fréquente est qu'entre 12 et 14 ans la puberté s'annonce préparant ainsi au rôle reproductif de la femme et qu'à 30 ans celle-ci est supposée être dans son foyer où elle doit se consacrer aux travaux ménagers.

Ici semblent se vérifier l'ensemble de nos sous-hypothèses. La limite maximale d'âge assignée à la pratique féminine du judo est plus reculée ( 30 ans )

que celle faite à la lutte ( 12-14 ans ). Ceci serait l'expression d'une perception différenciée en fonction du sport de combat considéré (lutte et judo ).

D'où il ressort des résultats une vision beaucoup plus positive de la pratique féminine du judo que de celle de la lutte. Une telle attitude trouverait son explication dans le fait que le judo féminin est déjà implanté au Sénégal, alors qu'au niveau de la lutte, hormis certaines zones géographiques et culturelles bien circonscrites, on n'en est même pas encore aux balbutiements.

Conclure une oeuvre n'est ce pas là une tâche aussi délicate que la construire. Un édifice sans toit ne saurait attirer les regards des passants, nous nous sommes attelés à la finition de ce travail sans être sûr d'avoir été irréprochable, mais en étant persuadé d'avoir essayé de donner le meilleur de nous-mêmes.

La complexité de ce travail est en rapport avec les spécificités de l'objet d'étude. En effet il s'avère difficile de cerner avec exactitude les contours et les caractéristiques pertinentes de la perception d'un individu vis-à-vis d'un objet d'un événement ou d'une situation. La perception est une activité subjective du psychisme de l'homme qui est conditionnée par une multitude de déterminants variant d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre, d'un sujet à l'autre, d'un contexte à l'autre etc... Ces déterminants sont la personnalité et l'histoire individuelle, les événements majeurs qui ont marqué la vie du sujet d'étude et l'ordre dans lequel ils se sont succédés. etc. Cependant, il apparaît après lecture des résultats de notre enquête, une tendance vers une clarification de plusieurs de nos interrogations à des niveaux différents.

L'on notera dans un premier temps que la pratique féminine des sports de combat semble jouir d'une perception négative au niveau de nos sujets.

La pratique de ces disciplines étroitement associée à l'image du corps mâle serait déconseillée à la femme.

L'assignation de caractéristiques masculines aux sports de combat est induite par des représentations différentes du corps sexué, consacrant aux femmes une morphologie trop faible pour de telles pratiques. C'est ainsi qu'il est apparu très souvent que les considérations faisant intervenir explicitement ou implicitement des facteurs corporels semble conditionner à un haut degré l'adhésion des élèves à tout projet d'introduction de la lutte féminine au Sénégal.

Et si les sujets ( sans distinction d'âge et de sexe ) s'accordent à montrer l'importance des variables comme les qualités physiques, la tenue des pratiquants et les difficultés liées au degré d'élaboration et de complexité des techniques, il n'en demeure pas moins que ces facteurs sont tous relatifs au corps et à son utilisation. Or pour la population cible, ces sports ne produisent sur le corps féminin au total que des effets moyennement positifs.

De telles idées conduisent à l'adoption d'attitudes allant du désintéressement au rejet total de ces activités surtout quand elles sont ou doivent être pratiquées par des femmes. Le tableau intitulé " Niveau d'attrance du judo et de la lutte " ainsi que celui présentant les résultats recueillis sur les questions X et XI semblent traduire nos propos.

Il convient tout de même de noter que cette attirance est en rapport avec la classification générale des sports selon leur caractère masculin ou féminin. Ce qui suit, nous permet de dire que les élèves sont attirés par les sports qui répondent le mieux à leur représentation du corps sexué.

Les réponses apportées aux questions étant très souvent abordées différemment par les filles et les garçons, nous pouvons penser légitimement à une différence de perceptions de la pratique féminine des sports de combat selon le sexe. Cependant cette différence ne réside pas dans le caractère subjectif de cette perception mais plus dans ses aspects génériques.

Aussi cette perception des sports de combat " au féminin " nous paraît-elle liée à la logique interne de ces activités et à la manière dont elles sont pratiquées. En effet, le judo apparaît comme plus conseillé et conforme aux femmes que la lutte.

On ne saurait se limiter à de telles conclusions sans tenter d'apporter des éléments de réponses aux différentes interrogations qu'elles pourraient induire,

A ce niveau, nous reviendrons d'abord sur l'importance que revêtent les " variables de processus " dans l'enseignement de ces disciplines en rapport avec la nature des sujets auxquels celui-ci est destiné. Boulat ne dit-il pas que "... la pratique des sports de combat : judo, lutte etc - avec ce qu'elle comporte comme étude technique et comme forme d'entraînement préparant à la compétition, ne devrait être envisagée chez les jeunes de moins de treize ans ". Cependant " ... une initiation aux gestes élémentaires de ces sports peut être profitable dès huit / neuf ans si elle est faite avec discernement ". ( 1 )

A cet effet nous pensons que la mise sur pied de programmes d'apprentissage et d'entraînement adaptés aux caractéristiques motrices ( ou plus généralement corporelles ) constitue un point de départ à toute initiative de développement de cette pratique. Si l'enseignement des sports de combat spécifique aux différentes tranches d'âge a fait l'objet de nombreuses études ( cf. Pour une systématique en vue d'un apprentissage cohérent de la lutte aux enfants fréquentant les écoles de sport ( 2 ), Pédagogie du modèle et Pédagogie de la découverte: quelle méthode pour l'initiation à la lutte éducative ( 3 ) etc ), il n'en est pas de même pour la dimension sexuelle du " corps en mouvement " qui reste encore un champ très peu exploré.

Ainsi dans le cadre de la vulgarisation de la pratique féminine des sports de combat, nous tenons pour essentielle la différenciation sexuelle dans le processus d'enseignement.

Si le judo féminin semble plutôt accepté par la population interrogée ( il est d'ailleurs assez bien implanté et en évolution continue au Sénégal ), la lutte quant à elle, souffre sur ce plan, de nombreux blocages et semble même victime d'ostracisme générale non concerté. Nous noterons ici un paradoxe, quand on sait que cette dernière activité bénéficie d'un fondement historique dans notre pays, dans des zones bien circonscrites: cf. l'exemple des femmes casamançaises se livrant à la lutte ( cf. Le judo féminin au Sénégal: blocages et perspectives de

développement ( 4 ) ). Cependant nous pouvons dire que cette inexistence de la lutte féminine est liée à son histoire récente dans le monde.

Il s'avère tout de même indispensable de s'atteler à son développement pour ne pas rater encore une fois le train de l'histoire du sport . Dans cette perspective le problème de la vulgarisation reste un élément de taille. Or celle-ci ne peut se faire en dehors des spécialistes de cette activité ( dirigeants entraîneurs, pratiquants ), et des médias. Ce ne sera qu'après des efforts soutenus des uns et des autres, que cette forme de lutte telle quelle émerge sur le plan international, trouvera place au Sénégal.

Les solutions à apporter, devront nécessairement passer par la prise en compte de déterminants sociaux ( notamment l'assignation sexuelle des rôles ) avec tout ce qu'ils induisent comme représentation et référence symboliques.

Voilà la modeste pierre que nous apportons à l'édifice du développement des sports dont nous souhaitons devenir le militant ardent et conséquent. Nous espérons que notre contribution sera acceptée au moment où la pluridisciplinarité de la pratique sportive est un fait affirmé au Sénégal et où le clivage entre les activités " masculines et féminines " tend à s'aplanir. L'actualité de tous les jours foisonne d'exemples: nombreux sont les hommes qui investissent des secteurs autrefois réservés aux femmes ( cuisine vente de poissons etc- ), tandis que les femmes font tomber de nombreux bastions mâles ( création et direction d'entreprises, mécanique automobile, armée etc - ).

A quand une Sénégalaise championne d'Afrique ( à l'image de Ambroise Sarr ou de Alioune Diouf ) ou du monde ( à l'image de la Française Sylvie Van Gucht dans sa catégorie des 53 kg ).

(1) Boulat, "Initiation aux techniques sportives du combat corns à cornes"  
" in" REVUE EPS; n° 127, p26

(2)- BIOP, D. , Pour une systématique du travail en vue d'un apprentissage cohérent de lutte aux enfants fréquentant l'école de sport  
dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1967, INSEPS

(3)- COLY, M. D. , Pédagogie du modèle et pédagogie de la découverte: quelle méthode l'initiation à la lutte éducative, Dossier documentaire

## BIBLIOGRAPHIE

- 14 - RAJKO, P. , Lutte libre et lutte gréco-romaine, Ed. de la Fila, Lausanne, 1984, 262 p.
- 15 - SULLEROT, E. et COLL. , Le fait féminin, Ed. du Club France Loisirs, Paris, 1978.
- 16 - TALBOT, P. , Sport, Santé et Forme, Coll. " Que Sais-Je " , Librairie Larousse, Paris VI°, 1977, 191 p.

### THESES - MEMOIRES - DOSSIERS DOCUMENTAIRES ET AUTRES

- 2 - MBODJ, G. , Place des activités ludomotrices de traction dans l'éducation des conduites motrices à l'école élémentaire sénégalaise, thèse pour le Doctorat de 3° cycle, Université de Toulouse- Le-Mirail, Oct 1981.
- 3 - FAYE, C. , Contribution du sport à l'évolution de la condition de la femme au Sénégal, Mémoire de Maîtrise ès-STAPS, 1986, INSEPS-Dakar.
- 4 - NDOUR, C.A.T. , La lutte olympique au Sénégal: Les problèmes liés à son développement, Mémoire de Maîtrise ès-STAPS, 1990, INSEPS-Dakar.
- 5 - TOURE, N'Deye D. , Le judo féminin au Sénégal: blocages et perspectives de développement, Mémoire de Maîtrise ès-STAPS, 1984, INSEPS-Dakar.
- 6 - SISSOKO, C. , La femme, les A.P.S et l'Islam, Mémoire de Maîtrise ès-STAPS, 1990, INSEPS-Dakar.
- 7 - COLY, M.D. , Pédagogie du modèle et pédagogie de la découverte: quelle méthode pour l'initiation à la lutte éducative, Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1987, INSEPS-Dakar.



- 8 - DIOP, D. , Pour une systématique du travail en vue d'un apprentissage cohérent de lutte aux enfants fréquentant l'école de sport. Dossier documentaire pour l'obtention du CAPEPS, 1987, INSEPS-Dakar.
- 9 - Questions et réponses sur l'EPS, Les éditions E.S.F, Paris, 1981.
- 10 - Lutte Magazine, Fédération Française de lutte n° 1, Paris, 1987.
- 11 - GODBOUT, P. , Cours d'initiation à la recherche en STAPS, Polycopié, Oct. 1986 INSEPS-Dakar.
- 12 - Paris Match, n° 2256, 20 Août 1992.
- 13 - Revue de lutte, Mars 1993, Fila, Lausanne, Suisse.
- 14 - Archives de la F.S.J.D.A ( Fédération Sénégalaise de Judo et Disciplines Assimilées ).

**ANNEXE**

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

-----  
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET  
DU SPORT

Dakar, le 10-01-94

Chers élèves,

Ce questionnaire est relatif à une étude dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Cette étude s'intéresse au domaine des sports de combat, plus précisément à la pratique féminine de ces sports au Sénégal (avec l'exemple du judo et de la lutte). Elle tente de déterminer la perception qu'ont les élèves d'une telle pratique par la femme.

Dans cette perspective, nous sollicitons votre collaboration pour répondre au questionnaire ci-joint, tout en vous rappelant que la validité des conclusions ne peut dépendre que de la <sup>sincérité</sup> de vos réponses.

En vous garantissant l'anonymat des réponses, nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Jean-Jacques MANGA  
Maîtrise en STAPS  
INSEPS-DAKAR

## COMMENT REpondre AUX QUESTIONS?

Nous vous prions de répondre à toutes les questions. D'abord lisez attentivement chacun des points. Les réponses doivent refléter votre point de vue et non celui des autres. Une seule réponse est demandée dans le cas des questions à choix multiples. Il suffit de mettre une croix dans la case qui convient.

Exemple 1: L'homme est plus puissant que Dieu. Qu'en pensez-vous ?

- très vrai
- vrai
- moyennement vrai
- peu vrai
- pas du tout vrai

Votre opinion correspond à la dernière case: c'est à dire " pas du tout vrai".

Exemple 2: Quelle importance accordez-vous au voyage dans l'éducation de l'homme?

- très grande importance
- grande importance
- importance moyenne
- peu d'importance
- aucune importance

Votre opinion correspond à la troisième case: c'est à dire " importance moyenne"

Ces renseignements ont un but exclusivement statistique. A cet effet, il n'y a pas de "bonnes" ou de "mauvaises" réponses. Toutes les réponses sont importantes.

Encore merci pour votre collaboration.

## PARTIE I : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

- 1- Age :
- 2- Sexe :
- 3- Ethnie :
- 4- Profession du père ou de la mère , à préciser )
- 5- Quartier ( adresse ) :
- 6- Sport pratiqué en dehors des heures d'EPS :
- 7- Etablissement :
- 8- Classe :

## PARTIE II

Question n° I : comment qualifiez-vous les sports ci-dessous  
( cochez une seule case )

- 1) La gymnastique  
est un sport féminin
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai

- 2) Les courses  
sont des sports féminins
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai

- 3) Le judo  
est un sport féminin
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai

- 4) Les lancers  
sont des sports féminins
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai

5) Le football  
est un sport féminin

- très vrai
- vrai
- moyennement vrai
- peu vrai
- pas du tout vrai

6) La lutte  
est un sport féminin

- très vrai
- vrai
- moyennement vrai
- peu vrai
- pas du tout vrai

7) les sauts  
sont des sports féminins

- très vrai
- vrai
- moyennement vrai
- peu vrai
- pas du tout vrai

8) Le volley-ball  
est un sport féminin

- très vrai
- vrai
- moyennement vrai
- peu vrai
- pas du tout vrai

9) Le hand-ball  
est un sport féminin

- très vrai
- vrai
- moyennement vrai
- peu vrai
- pas du tout vrai

- 10) Le basket-ball  
est un sport féminin
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai
- 

- 11) La gymnastique  
est un sport masculin
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai
- 

- 12) Les courses  
sont des sports masculins
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai
- 

- 13) Le judo  
est un sport masculin
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai
- 

- 14) Les lancers  
sont des sports masculins
- très vrai  
 vrai  
 moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai

- 15) **Le football est un sport masculin**
- très vrai
  - vrai
  - moyennement vrai
  - peu vrai
  - pas du tout vrai
- 

- 16) **La lutte est un sport masculin**
- très vrai
  - vrai
  - moyennement vrai
  - peu vrai
  - pas du tout vrai
- 

- 17) **Les sauts sont des sports masculins**
- très vrai
  - vrai
  - moyennement vrai
  - peu vrai
  - pas du tout vrai
- 

- 18) **Le volley-ball est un sport masculin**
- très vrai
  - vrai
  - moyennement vrai
  - peu vrai
  - pas du tout vrai
- 

- 19) **Le hand-ball est un sport masculin**
- très vrai
  - vrai
  - moyennement vrai
  - peu vrai
  - pas du tout vrai



20) Le basket-ball  
est un sport masculin

- très vrai
  - vrai
  - moyennement vrai
  - peu vrai
  - pas du tout vrai
- 

Question n° II : Vous vous déplacez et payez le ticket pour  
assister aux manifestations :

1) de la gymnastique

- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

2) des courses

- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

3) du judo

- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

4) des lancers

- toujours
- souvent
- quelquefois
- rarement
- jamais

- 5) du football
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 6) de la lutte
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 7) des sauts
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 8) du volley-ball
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 9) du basket-ball
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais

- 10) du hand-ball
- toujours  
 souvent  
 quelquefois  
 rarement  
 jamais
- 

Question n° 3 : Vous suivez ou aimeriez suivre à la télévision les sports suivants

- 1) la gymnastique
- toujours  
 souvent  
 quelquefois  
 rarement  
 jamais
- 

- 2) les courses
- toujours  
 souvent  
 quelquefois  
 rarement  
 jamais
- 

- 3) le judo
- toujours  
 souvent  
 quelquefois  
 rarement  
 jamais
- 

- 4) les sauts
- toujours  
 souvent  
 quelquefois  
 rarement  
 jamais

- 5) les lancers
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 6) le football
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 7) la lutte
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 8) le volley-ball
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais
- 

- 9) le hand-ball
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais

- 10) le basket-ball
- toujours
  - souvent
  - quelquefois
  - rarement
  - jamais

Question n° IV : Citez les sports de combat que vous connaissez

.....  
.....  
.....  
.....

Quelle importance accordez-vous à ces sports ?

- très grande importance
- grande importance
- importance moyenne
- peu d'importance
- aucune importance

Pourquoi .....

.....

.....

Question n° V : Quelle importance accorderiez-vous à chacune des raisons ci-dessous si vous pratiquiez un sport de combat

- 1) l'auto-défense
- très grande importance
  - grande importance
  - importance moyenne
  - peu d'importance
  - aucune importance

- 2) le plaisir
- très grande importance
  - grande importance
  - importance moyenne
  - peu d'importance
  - aucune importance

- très grande importance  
 grande importance  
3) la recherche d'un beau corps  
 importance moyenne  
 peu d'importance  
 aucune importance
- 

- très grande importance  
 grande importance  
4) formation du caractère  
et de le personnalité  
 importance moyenne  
 peu d'importance  
 aucune importance
- 

- très grande importance  
 grande importance  
5) la recherche d'une bonne santé  
 importance moyenne  
 peu d'importance  
 aucune importance

Autres raisons : .....

---

Question n° VI : dans l'enseignement et la pratique du sport de combat chez la femme :

- très importante  
 importante  
1) La prise en compte  
du "physique" est  
( force ou faiblesse du corps )  
 moyennement importante  
 peu importante  
 pas du tout importante
- 

- très importante  
 importante  
2) La prise en compte  
de la tenue est  
 moyennement importante  
 peu importante  
 pas du tout importante

- 3) La prise en compte de la séparation des filles et des garçons en salle est
- très importante
  - importante
  - moyennement importante
  - peu importante
  - pas du tout importante
- 

- 4) La prise en compte du sexe des encadreur (entraîneurs) est
- très importante
  - importante
  - moyennement importante
  - peu importante
  - pas du tout importante
- 

- 5) La prise en compte de la difficulté des différentes techniques à apprendre est
- très importante
  - importante
  - moyennement importante
  - peu importante
  - pas du tout importante
- 

- 6) La prise en compte des préjugés qu'ont les gens sur les sports de combat est
- très importante
  - importante
  - moyennement importante
  - peu importante
  - pas du tout importante

Autres facteurs ( à préciser ) : .....

.....  
.....  
.....

---

Question n ° VII : quand une femme pratique un sport de combat :

- 1) Elle perd sa féminité
- très vrai
  - vrai
  - moyennement vrai
  - peu vrai
  - pas du tout vrai

- très vrai  
 vrai  
2) Elle devient très agressive  moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai
- 

- très vrai  
 vrai  
3) Elle devient plus disciplinée  moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai
- 

- très vrai  
 vrai  
4) Elle devient plus tenace  
et plus courageuse  moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai
- 

- très vrai  
 vrai  
5) Elle devient plus gracieuse  
et plus belle  moyennement vrai  
 peu vrai  
 pas du tout vrai

6) : Autres (à préciser) : .....

.....

.....

.....

.....



Question n° VIII : si on vous demandait votre avis pour l'introduction de la lutte féminine au Sénégal, que diriez-vous ?

- entièrement d'accord
- partiellement d'accord
- ça m'est égal
- partiellement en désaccord
- totalement en désaccord

Pourquoi ? : .....

.....  
.....  
.....

Question n° IX : Vous encourageriez une femme à pratiquer :

- le judo
- la lutte
- les deux
- ni l'un ni l'autre

Pourquoi ? : .....

.....  
.....  
.....

Question n° X : ( cette question est adressée uniquement aux garçons, les filles répondent directement à la question XI )

Que répondriez-vous si chacune des personnes ci-dessous citées, vous demandait l'autorisation de pratiquer

- |            |                 |                              |                              |
|------------|-----------------|------------------------------|------------------------------|
|            | a) votre sœur   | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| 1) Le judo | b) votre fille  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
|            | c) votre épouse | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Pourquoi : a) .....

b) .....

c) .....

- |             |                 |                              |                              |
|-------------|-----------------|------------------------------|------------------------------|
|             | a) votre sœur   | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| 2) La lutte | b) votre fille  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
|             | c) votre épouse | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Pourquoi : a) .....

b) .....

c) .....

**Question n° XI : ( adressée aux filles seulement)**

Que répondriez-vous si chacune des personnes ci-dessous citées, vous demandait l'autorisation de pratiquer :

1) Le judo

a) votre soeur  oui  non

b) votre fille  oui  non

Pourquoi : a) .....

b) .....

2) La lutte

a) votre soeur  oui  non

b) votre fille  oui  non

Pourquoi : a) .....

b) .....

**Question n° XII : jusqu'à quel âge une femme peut-elle pratiquer le judo**

jusqu'à l'adolescence ( 12 à 14 ans )

jusqu'à 30 ans

jusqu'à 40 ans

jusqu'à 50 ans

toute sa vie

autres âges ( à préciser )

Pourquoi ? ...

**Question n° XIII : jusqu'à quel âge une femme peut-elle pratiquer la lutte**

jusqu'à l'adolescence ( 12 à 14 ans ) autres âges ( à préciser )

jusqu'à 30 ans

jusqu'à 40 ans

jusqu'à 50 ans

toute sa vie

Pourquoi ?

